Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 53
DÉCEMBRE
2021

PHOTO : Donald Bentvelsen - Entre Sterpigny et Renglez...

SACS POUBELLE !

A lire en page 40

ÉVÉNEMENT
DEMANDE D'AUTORISATION

A lire en page 28

VOTRE RELEVÉ
DE COMPTEUR D'EAU...

A lire en pages 39

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 6
- L'administration communale vous informe 9
- La Police vous informe 15
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 15
- Cutlure - EPN - Bibliothèque - Evénément 18
- Dossier prévention incendie domestique 19
- Tourisme 23
- Nature - Environnement 24
- Associations 28
- Aînés 33
- Social 34
- Sport 35
- Energie 36
- Economie-Commerces et services 37
- Agenda 38
- Relevé du compteur d'eau et distribution des sacs poubelle 39

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **FIN MARS 2022**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be et dans cette Vie communale. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

Durant tout le mois de décembre, l'esprit de Noël s'est installé petit à petit. Les lumières et sapins ont retrouvé leur place dans les vitrines et les magasins puis au cœur de nos maisons. J'espère que cette période de fêtes vous apporte sa part de joie et de moments conviviaux.

Cette période est également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les projets pour l'année qui arrive.

Pour 2021, j'ai retenu les quelques dossiers ci-après :

- rénovation de la cour et réalisation d'un préau à l'école de Bovigny ;
- rénovation du module et installation d'un nouveau module à l'école de Ourthe ;
- activation de la prime à l'installation de médecin généraliste sur le territoire de la commune de Gouvy par 2 médecins ;
- création du conseil communal des enfants ;
- développement d'un accueil thématique les mercredis après-midis et diversification de l'accueil extrascoalire du mercredi après-midi.

L'année nouvelle, quant à elle, verra débuter les travaux relatifs aux dossiers du plan d'investissement communal, sous réserve d'acceptation des dossiers administratifs par le pouvoir subsidiant :

- réalisation de l'égouttage dans Gouvy-village et réfection de voiries ;
- création d'un parking à proximité de l'école Ste-Thérèse ;
- réfection de voiries et aménagements cyclables entre Baclain, Cherain et Rettigny, réfection de voirie à Vaux et réfection du parking de l'école de Cherain.

2022 sera également l'occasion de mettre à jour les entrées des agglomérations en fonction de l'évolution de l'habitat et d'y réaliser des aménagements de sécurité, sur les voiries communales.

Enfin, nous espérons pérenniser le tout nouveau projet qui a fait ses débuts en décembre : le Proxi-Gouvy, un petit bus qui permet d'augmenter la mobilité sur notre commune.

Il est impossible de répertorier tous les projets aboutis et tous les projets à venir et pourtant, chacun de ceux-ci, si petit qu'il soit, est important dans le sens où il améliore la vie dans notre commune, les services, le bien-être de chacun d'entre nous. Je remercie toutes les personnes qui collaborent à l'avancement de ces projets, les membres du personnel communal mais également les citoyens qui s'investissent dans la vie de leur commune.

Enfin, au nom du collège communal, je vous présente tous nos voeux de bonheur, de réussite pour cette année 2022. Que celle-ci vous soit douce, qu'elle soit rythmée par de belles rencontres et des expériences toujours plus riches. Faisons cap ensemble sur une nouvelle année à aborder avec entrain et bonne humeur !

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

Petit-rappel des consignes à respecter lors de votre venue à l'administration :

- le port du masque est obligatoire ;
- la distanciation sociale est d'application (1,5 m) ;
- du gel hydroalcoolique est disponible dans le sas d'entrée, merci d'en faire bon usage ;
- si certaines démarches sont réalisables par mail ou par téléphone, merci de privilégier ce mode de communication.

Les mesures étant susceptibles de changer à tout moment, elles sont affichées en permanence dans le sas d'entrée. Merci d'en prendre connaissance lors de votre venue.

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30
Mardi : 8h00 - 12h30
Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30-18h00 / Autres services : 13h30-16h00
Jeudi : 8h00 - 12h30
Vendredi 8h00 - 12h30
Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin)

CONSEIL COMMUNAL

Consultez ici les ordres du jour et procès verbaux

ORDRE DU JOUR

15 SEPTEMBRE 21

1. PIC 2019-2021. Travaux de réfection de la cour de l'église de STERPIGNY. Projet au montant estimatif de 36.766,00€ HTVA ou 44.486,86€ TVAC (7.720,86€ TVA co-contractant). Conditions et mode de passation de marché. APPROBATION.
2. PIC 2019-2021. Réfection des murs périphériques des cimetières de Baclain et Montleban. Projet au montant estimatif de 196.776,90€ HTVA ou 238.100,05€ TVAC (41.323,15€ TVA co-contractant). Conditions et mode de passation demarché. APPROBATION.
3. PIC 2019-2021. Egouttage et réfection des voiries à Gouvy (village). Projet au montant estimatif de 1.119.733,50€ HTVA ou 1.354.877,53€ TVAC (235.144,03€ TVA co-contractant). Conditions et mode de passation de marché. APPROBATION.
4. Jeux et sports. Construction d'un hall sportif à Gouvy. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
5. Opération de Développement Rural PCDR. Fiche-projet 1.01 : « Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison ». Convention-faisabilité relative à la fiche-projet 1.01. APPROBATION.
6. Charroi communal. Acquisition d'une nouvelle camionnette pour le Service des Eaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. Marchés publics. Délégation de compétences au Collège communal et à certains fonctionnaires. APPROBATION.
8. Parc informatique. Renouvellement du serveur principal et maintenance préventive et curative du parc informatique communal sur différents sites communaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
9. Salubrité publique. Règlement communal concernant la collecte des déchets ménagers. APPROBATION.
10. Zone de Police Famenne-Ardenne. Demande d'autorisation d'utilisation des caméras mobiles portatives de type bodycam sur le territoire communal. APPROBATION.
11. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) adminitratif(ve) au service urbanisme et constitution d'une réserve. APPROBATION.
12. Union des Villes et Communes de Wallonie. Désignation d'un candidat pour représenter le Conseil cynégétique. APPROBATION.
13. La Terrienne du Crédit social s.c. Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2021. Ordre du jour. APPROBATION.

20 OCTOBRE 21

1 – 2. Fonctionnement institutionnel. Démissions de conseillers communaux: Annick DIEDEREN et François URBANY. PRISE EN ACTE.

3. Fonctionnement institutionnel. Monsieur Daniel JORIS-VERTOMMEN. VERIFICATION des pouvoirs d'un conseiller suppléant.
4. Monsieur Daniel JORIS-VERTOMMEN. PRESTATION de serment et INSTALLATION du nouveau conseiller communal.
5. Déclaration individuelle d'apparentement. Monsieur Daniel JORIS-VERTOMMEN. PRISE D'ACTE
6. Conseillers communaux élus. Formation du tableau de préséance. Conseillers communaux suppléants. Formation du tableau de préséance.
7. C.P.A.S. Modification budgétaire ordinaire n°2. Exercice2021. APPROBATION.
8. Finances communales. Budget communal 2021 : modifications budgétaires n°2 ordinaire et extraordinaire. APPROBATION.
9. Prime à la fréquentation du parc à conteneurs. Règlement communal. Abrogation. DECISION.
10. Ça Roule pour Tous asbl. Octroi d'un subside exceptionnel pour l'organisation du transport de citoyens de la commune de Gouvy vers des centre de vaccination "COVID19". DECISION.
11. Déclaration FEDEM. Coût-vérité : budget 2022. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2022 : 101%. APPROBATION.
12. Finances communales. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets résultants de l'activité usuelle des ménages et des déchets ménagers y assimilés, pour l'exercice 2022. APPROBATION.
13. Finances communales. Taxe communale de séjour pour les exercices 2022 à 2025. APPROBATION.
14. Finances communales. Taxe communale sur les secondes résidences pour les exercices 2022 à 2025. APPROBATION.
15. Finances communales. Taxe communale sur les terrains de campings pour les exercices 2022 à 2025. APPROBATION.
16. Finances communales. Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour les exercices 2022 à 2025. APPROBATION.
17. Finances communales. Taxe communale additionnelle au précompte immobilier pour les exercices 2022 à 2025. APPROBATION.

18 - 22. F.E. de Baclain – Cherain – Ourthe – Rettigny – Sterpigny. Budget 2022. APPROBATION.

23. Charroi communal. Fourniture et livraison d'une chargeuse pelleteuse dite tractopelle, et contrat d'entretien pour une durée de 2500 heures de fonctionnement. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
24. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du vendredi 05 novembre 2021. Cahier des charges, clauses particulières et catalogue. APPROBATION.
25. Bâtiments scolaires. Désignation d'un auteur de projet/architecte pour la réfection des toitures de l'école communale de Cherain : 1. Réparation de la structure en bois et du bardage en ardoise du pignon; 2. Réalisation d'une toiture en ardoise sur la plate forme du toit plat. Conditions et mode

de passation. APPROBATION.

26. PIC2019-2021. Egouttage et réfection des rues du Wago, du Centre et du Mayon à Gouvy. Renouvellement de la distribution d'eau des rues du Wago, du Centre, du Mayon, du Bechait, du Chêneux et des Ruelles à Gouvy. Réfection de la rue du Thier à Gouvy (Voirie 41 vers le cimetière). Projet approuvé avec remarques par le Pouvoir subsidiant. Cahier spécial des charges amendé suivant les remarques. APPROBATION.
27. Mobilité. Appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 ». Plan d'investissement Wacy. APPROBATION.
28. Environnement. Lutte contre le changement climatique. Elaboration du projet POLLEC 2020. Volet 2. Bornes vélos. Désignation de l'Intercommunale ORES pour les travaux de raccordements électriques et d'éventuelles extensions du réseau dans le cadre d'une relation In House. APPROBATION.
29. Environnement. Lutte contre le changement climatique. Pollec 2020. Recours à la centrale de marché d'Idelux Projets Publics « Electromobilité-Infrastructures de recharge pour voitures (22kW et 50kW) et vélos ». APPROBATION.
30. Patrimoine communal. Vente publique du bâtiment sis rue du Bechait 3, cadastré 1ère Division, section A, n°394h. DECISION.
31. Circulation routière. Règlement complémentaire de police instaurant une interdiction de stationnement à Gouvy. DECISION.
32. Réseau « Territoire de Mémoire ». Renouvellement de la convention de partenariat. DECISION.
33. Aménagement du Territoire et Urbanisme. Mise à jour de la liste des membres de la Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) : démission d'une 1ère suppléante et d'un 1er suppléant. DECISION.
34. Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.). DESIGNATION d'un représentant de la Commune en remplacement de Madame Annick DIEDEREN. APPROBATION.
35. Asbl Maison du Tourisme de la Haute Ardenne. DESIGNATION d'un représentant de la Commune aux Assemblées Générales en remplacement de Madame Annick DIEDEREN. APPROBATION.
36. Clinique Saint-Joseph de Saint-Vith. DESIGNATION d'un observateur au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale en remplacement de Madame Annick DIEDEREN.
37. Commission communale 1. DESIGNATION d'un membre en remplacement de Madame Annick DIEDEREN. DECISION.
38. Commission communale 3. DESIGNATION d'un membre en remplacement de Madame Annick DIEDEREN. DECISION.
39. Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe Orientale asbl. DESIGNATION des représentants de la Commune de GOUVY au Conseil d'Administration en remplacement de Madame Annick DIEDEREN.

24 NOVEMBRE 21

1. Jeux et sports. Construction d'un hall sportif à Gouvy. Désignation de l'Intercommunale ORES pour les travaux de raccordements électriques et d'éventuelles extensions du réseau dans le cadre d'une relation InHouse. APPROBATION.
2. PIC 2019-2021. Création d'un parking à l'école Sainte-Thérèse à GOUVY. Cahier spécial des charges et devis estimatif des travaux au montant de 257.630,50€ HTVA ou 311.732,91€ TVAC (54.102,40€ TVA co-contractant). Conditions, mode de passation et projet d'avis de marché. APPROBATION.
3. PIC 2019-2021. Création d'un parking à l'école Sainte-Thérèse à GOUVY. Aménagement de l'éclairage public. Budget estimatif d'ORES. DECISION de principe.
4. Patrimoine communal. Vente de bois de chauffage du 09 février 2022. Cahier des charges, clauses particulières et catalogue en 21 lots de bois feuillus + 1 lot de la FE de Bovigny. APPROBATION.
5. Patrimoine communal. Vente de matériel de bureau spécifique. APPROBATION.
6. Distribution de l'énergie. Renouvellement du mandat de gestionnaire de réseau de distribution d'électricité avec ORES Assets. APPROBATION.
7. Charroi communal. Acquisition d'une nouvelle camionnette pour le Service des Eaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
8. Charroi communal. Fourniture et livraison d'une mini-pelle, et contrat d'entretiens pour une durée de 2500 heures de fonctionnement. Conditions et mode de passation. APPROBATION.

9 – 12. F.E. de Gouvy – Langlire – Limerlé - Montleban. Budget 2022. APPROBATION.

13. Opération de Développement Rural. Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Règlement d'Ordre Intérieur. APPROBATION.
14. Sport et vie associative. Mérite sportif et bénévoles 2021. DECISION.
15. Vie associative. Mise à disposition de matériel communal lié à l'organisation de festivités. APPROBATION.
16. Conseil de l'action sociale. Démission du conseiller Monsieur Daniel JORIS. PRISE EN ACTE.
17. Centre Public de l'Action Sociale. Remplacement d'un conseiller de l'Action Sociale. DESIGNATION.

18 - 22. Déclaration individuelle d'apparentement. Madame Sandra OTJACQUES. PRISE D'ACTE.

23. Commission communale 3. DESIGNATION d'un président en remplacement de Madame Annick DIEDEREN. DECISION.

24 – 28. Intercommunales IDELUX Développement – Eau – Finances – Projets Publics - Environnement. Assemblées générales stratégiques du 15 décembre 2021. Ordres du jour. APPROBATION.

29. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2021. Ordre du jour. APPROBATION.
30. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2021. Ordre du jour. APPROBATION.
31. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du 16 décembre 2021. Ordre du jour. APPROBATION.
32. Accueil Temps Libre. Rapport d'activité 2020-2021 et Plan d'action 2021-2022. INFORMATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **ANDRE Axelle**, née à Liège le 27 août, fille de Johan et de VERLAINE Jessica de Langlire.
- **WEIBEL Denise**, née à Marche le 30 août, fille de Patrick et de DONNAY Maud de Sterpigny.
- **WILMOTTE Augustin**, né à Liège le 30 août, fils de Bastien et de CORNET Jodie de Vaux.
- **BORDON Lohan**, né à Saint-Vith le 6 septembre, fils de Dario et de GIACOMEL Esther d'Ourthe.
- **MASSART Soline**, née à Ettelbruck le 27 septembre, fille de Joachim et de RONDEUX Florine de Langlire.
- **CLAUSE Loris**, né à Malmédy le 27 septembre, fils de Gilles et de DEBOSSINES Elodie de Gouvy.
- **DUCOMBLE Gabrielle**, née à Liège le 2 octobre, fille de Cédric et de BOVY Céline de Courtil.
- **BYLOOS Maé**, né à Malmedy le 16 octobre, fils de Jason et de MERTENS Jasmine d'Ourthe.
- **DE BACKER FARES Timéo**, né à Saint-Vith le 20 octobre, fils de Jean-Philippe et Sandra de Montleban.
- **VANDERSMISSEN FRANCOTTE Justin**, né à Saint-Vith le 18 octobre, fils de Corentin et d'Anaïs de Limerlé.
- **DIVANIS Aloyse**, né à Saint-Vith le 31 octobre, fils de Christos et de HOSCHET Pauline de Limerlé.
- **LAFLEUR Nélia**, née à Malmedy le 12 novembre, fille de Martin et FOCANT Kelly de Deiffelt.
- **CHALON Hugo**, né à Gouvy le 14 novembre, fils de Jimmy et de DALEM Florence d'Ourthe.
- **DELCOMTE Tom**, né à Saint-Vith le 16 novembre, fils de Ludovic et de VOLVERT Audrey de Rettigny.

MARIAGES

- **LOUYS Michaël & LEJEUNE Aline** se sont unis le 03 septembre à Gouvy.
- **MONFORT Quentin & LUXEN Lise** se sont unis le 04 septembre à Gouvy.
- **IMERI Ilir et DZEMAILI Fljorina** se sont unis le 25 septembre à Gouvy.
- **LOUIS Cédric et BAUVIR Isabelle** se sont unis le 13 novembre à Gouvy.

DÉCÈS

- **HOUSCHEIDT Emile** de Beho est décédé le 27 août à l'âge de 93 ans.
- **DETAILLE Bernard** de Langlire est décédé le 04 septembre à l'âge de 72 ans.
- **RAHIER Hubert** de Cierreux est décédé le 24 septembre à l'âge de 50 ans.
- **MINY Roger** de Limerlé est décédé le 26 septembre à l'âge de 81 ans.
- **DOHN Philippe** de Gouvy est décédé le 3 octobre à l'âge de 63 ans.
- **LACROIX Michel** d'Halconreux est décédé le 12 octobre à l'âge de 78 ans.
- **DENIL Viviane** de Gouvy est décédée le 15 octobre à l'âge de 70 ans.
- **ANDRE Francis** de Rettigny est décédé le 28 octobre à l'âge de 63 ans.
- **LAFLEUR Nélia** de Deiffelt est décédée à Malmedy le 12 novembre.
- **HAAN Michel** de Gouvy est décédé le 12 novembre à l'âge de 60 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR

MADELEINE FRASELLE ET JOSEPH ANDRÉ – GOUVY

Leur rencontre remonte au mois de juillet 1969 lors du bal à Bertogne, village d'origine de Madeleine. Deux ans plus tard, le 30 août 1971, ils ont officialisé leur union à la commune de Bertogne. Ils se sont ensuite installés durant quelques années à la rue du Bechait, avant de rejoindre définitivement, en 1984, leur maison actuelle.

Au fil des années, trois filles, Florence, Carmen et France, ont rejoint leur petit nid pour leur plus grand bonheur.

Aujourd'hui, après toute une carrière passée ensemble dans la scierie familiale, ils profitent enfin d'une retraite bien méritée, bien entourés par leur famille. Pendant leur temps libre, Madeleine aime s'adonner à la couture pendant que Joseph fait son petit tour journalier dans le domaine de la scierie.

Nous leur souhaitons une très longue et très heureuse continuation de vie commune.

VIVIANE LOMMERS ET GUY ANDRIEU – GOUVY

Le 16 septembre dernier, un an et demi après leur cinquantième anniversaire de mariage, nous nous sommes rendues avec plaisir chez Viviane et Guy afin de les mettre à l'honneur.

Guy, originaire de la botte du Hainaut, né en 1938 au pied de l'abbaye de Scourmont Chimay et donc nourri à la bière trappiste de Chimay, s'est, par les hasards du destin, retrouvé à Gouvy. C'est dans cette commune, qu'il considère comme sa terre d'adoption, que Guy a exercé la médecine vétérinaire sur les grands animaux à partir de 1965. Durant onze années, de 2000 à 2011, il s'est également investi dans la vie politique communale en tant qu'échevin et conseiller communal.

Entretemps, en 1968, Guy a fait la rencontre de Viviane, sa future et charmante épouse. Née à Courtil en 1948, Viviane était à l'époque esthéticienne et exerçait à Vielsalm. Guy et Viviane se sont unis en juillet 1970. De cet union naquirent quatre enfants : Corinne, Frédéric, Didier et Bruno. Au fil des années, huit petits-enfants agrandirent leur belle petite famille.

La vie a mis devant eux plusieurs obstacles, et parmi ceux-ci la perte de leur chère fille Corinne en avril 2014, décédée de maladie à 42 ans, laissant derrière elle trois jeunes enfants. Guy et Viviane gardent pour souvenir de nombreux moments heureux.

Nous les remercions encore une fois pour l'agréable moment partagé et leur souhaitons une belle continuation de vie commune.

MÉLINA BLAISE ET GIACOMO BELLANTUONO – GOUVY

Le 7 octobre dernier, nous avons rendu visite à Mélina et Giacomo pour fêter leurs cinquante ans de mariage le 30 août.

Giacomo, originaire de Turi en Italie, a emménagé à Luxembourg Ville en 1964. D'abord chauffagiste à Salmchâteau, il a ensuite terminé sa carrière comme maçon chez Bodarwé à Malmédy. Mélina travaillait quant à elle dans l'horeca chez Massen à Wemperhardt.

Installés à Gouvy, Mélina et Giacomo sont les heureux parents et grands-parents de trois enfants, deux filles et un garçon, et de trois petits-enfants de quatre, trois et un an et demi.

Nous avons pris le temps d'échanger sur leurs loisirs respectifs. S'il y a quelques années encore Mélina profitait pleinement de sa passion pour la musique en jouant dans plusieurs harmonies, elle profite désormais de son temps libre pour jardiner, cuisiner, coudre ou broder sur canevas à l'occasion. Giacomo, de son côté, aime prendre soin des extérieurs de la maison, faire le bois pour l'hiver et, à ses heures perdues, se rendre à l'Harmonie Saint-Aubin dont il fait toujours partie.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur.

GEORGETTE SKA ET FERNAND GRESSE - RETTIGNY

Le 25 septembre dernier, c'est avec plaisir que nous avons reçu ce couple qui fêtait ses cinquante ans de mariage.

Georgette et Fernand se sont rencontrés sur les bancs de l'école de Rettigny. Quelques années plus tard, le 10 septembre 1971, ils ont officialisé leur amour à la commune de Cherain avant de se rendre le lendemain à l'église de Rettigny. Ils se sont ensuite installés dans la ferme familiale de Fernand.

Au fil des années, 4 enfants, Pascal, Joël, Sylvia et Denis, ainsi que 12 petits-enfants ont rejoint leur famille pour leur plus grand bonheur.

C'est en 2008, il y a 13 ans, qu'ils ont pris leur pension après avoir travaillé ensemble pendant de longues années à la ferme. Pensionnés mais toujours actifs ! Fernand aime continuer à passer du temps dans les bâtiments de la ferme qu'il connait si bien, pendant que Georgette prend soin des parterres autour de leur propriété, ce qui lui a d'ailleurs valu le premier prix des façades fleuries il y a peu !

Nous leur souhaitons encore de belles et longues années de vie commune.

NOCES DE DIAMANT

YVETTE WILMOTTE ET MAURICE THERER – VAUX

Le 13 novembre dernier, c'est ce couple que nous avons souhaité mettre à l'honneur. Yvette et Maurice se sont mariés le 2 septembre 1961 à l'église Saint-Vincent de Cherain et ont emménagé au n°50 du même village avant de s'installer définitivement à Vaux en 1966.

Entre-temps, ils ont eu trois enfants : Philippe, Bernard et Christine. Au fil des années, sept petits-enfants et deux arrières-petits-enfants – Noam et Izia – ont rejoint leur famille pour leur plus grand bonheur.

Pendant de nombreuses années, Maurice a développé son activité de transport avec son frère Charles, entreprise désormais dirigée par leur fils Bernard. En parallèle, Maurice s'est également impliqué durant douze années dans la vie de la commune en tant que conseiller communal, entre 1988 et 2000. Yvette, de son côté, s'est investie pleinement dans l'éducation de leurs trois enfants, avant de consacrer de son temps à l'accompagnement du ramassage scolaire, à la chorale ou encore aux ménagères rurales et à l'ACRF. Une vie bien remplie !

C'est avec beaucoup d'admiration que nous leur adressons toutes nos félicitations pour cette vie menée ensemble durant toutes ces années.

BLANCHE LUXEN ET GASTON GASPAR - ROGERY

Le samedi 13 novembre, c'est Blanche et Gaston que nous avons accueillis à la maison communale afin de les mettre à l'honneur pour leurs soixante ans de mariage !

A l'époque déjà, Gaston habitait à Rogery et Blanche s'y était installée avec ses parents quelques années avant leur mariage. Ils se sont unis le 5 octobre 1961 à la commune de Bovigny.

Après avoir vécu plusieurs années dans leur ferme à Burtonville, là où leurs trois enfants ainés Guy, Jacques et André sont nés, ils sont venus s'installer dans leur maison actuelle à Rogery, dans l'ancienne habitation du grand-père de Gaston. Leur fille Christine, ainsi que leur quatrième fils Joël, ont ensuite complété la fratrie. Au fil des années, six petits-enfants et un arrière-petit-fils ont agrandi leur famille pour leur plus grande joie.

Ils profitent désormais d'une retraite bien méritée à deux, à quelques mètres de la ferme pour le plus grand plaisir de Gaston qui aime continuer à passer du temps à prendre soin des bêtes, jouer aux cartes ou regarder un bon match de foot pendant que Blanche apprécie recevoir ses petits-enfants, embellir son jardin et cuisiner pour sa famille quand il lui reste un peu de temps !

Nous les remercions pour l'agréable moment passé ensemble.

ANNIVERSAIRE 101 ANS !

CAMILLE CHERAIN, 100 (+ 1) ANS !

Le 4 septembre dernier, avec quelques mois de retard, nous avons rendu visite à Camille Cherain à Limerlé à l'occasion de ses 100 ans. Ce fut un beau moment partagé avec lui, ses proches et les membres de la Fédération Nationale des Combattants - section de Gouvy. A cette occasion, le président national, Mr de Turck, a transmis à la FNC une plaque commémorative à remettre à Camille.

Camille, pour reprendre les mots de Luc Hermans, vice-président de la FNC section de Gouvy, fait partie de ces personnes qui se sont battues pour améliorer les conditions de vie des générations actuelles.

Originaire de Tavigny, où il est né le 17 novembre 1920, Camille fut appelé aux chasseurs Ardennais en février 1940 pour effectuer son service militaire. Après avoir connu les temps de guerre, les restrictions et l'enfermement, grâce à son tempérament et à sa volonté, il réussit en 1945 à s'évader après avoir été fait prisonnier à maintes reprises.

En 1949, il épousa Alice Pirson et le couple construit son petit nid. Trois filles – Claire, Marie-Thérèse et Christiane – ont rejoint leur famille pour leur plus grand bonheur. La même année, il fut désigné cantonnier fontainier à l'administration communale. Au fil des années, huit petits-enfants et seize arrière-petits-enfants ont agrandi la famille.

Pensionné depuis 1985, Camille vit une retraite heureuse. Ses proches lui souhaitent de se reposer avec la satisfaction d'avoir transmis des valeurs importantes à son entourage. Ce repos, Camille le savoure aux côtés de sa fille ainée Claire et de son gendre Francis.

Nous remercions Camille, sa famille et ses amis pour l'agréable moment partagé et nous nous réjouissons de remettre le couvert pour ses 100 + 1, 2, 3, ... ans !

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

NOUVEAU ! PROXI-BUS À GOUVY

Proxi - Gouvy

Un « petit bus » pour vous rendre à Gouvy !

Vous éprouvez des difficultés en terme de mobilité ?
Vous voulez retrouver votre autonomie pour aller faire vos courses ?
Besoin de bouger, de rencontrer d'autres personnes ?

Ce projet est pour vous !

Dès le jeudi 2 décembre, un nouveau moyen de transport va voir le jour dans notre commune.
Il s'agit d'un petit bus qui effectuera plusieurs circuits sur le territoire communal pour permettre aux citoyens de rejoindre Gouvy, Rue de la Gare. L'accès est libre, sans réservation préalable.

Les 4 premiers mois constitueront une phase test. Au-delà de celle-ci, le fonctionnement du Proxi-Gouvy sera adapté pour répondre au mieux aux besoins de la population.
Durant cette phase test, les trajets seront gratuits. Une nouvelle communication avec toutes les informations sera diffusée au mois de mars.

Plus de renseignements : **0492/606 945**

HORAIRE hebdomadaire

Proxi - Gouvy

Les arrêts sont ceux du réseau TEC à l'exception de Deiffelt (Eglise), Honvelez (Centre) et Vaux (Chapelle). Les arrêts seront identifiés par un visuel spécifique.

JEUDI MATIN

Circuit 1 – aller ▶		Circuit 1 – retour ◀	
Bovigny (Village)	9h	Gouvy (Gare)	11h
Bovigny (Eglise)	9h02	Gouvy (Eglise)	11h01
Courtil (Centre)	9h04	Gouvy (Scierie)	11h02
Courtil (Eglise)	9h05	Gouvy (Rte Halconreux)	11h03
Courtil (Maison Grommerch)	9h07	Halconreux (Ch. Limerlé)	11h04
Baclain (Eglise)	9h14	Sterpigny (Grand route)	11h06
Langlire (Carrefour)	9h20	Sterpigny (Eglise)	11h07
Langlire (Eglise)	9h22	Sterpigny (Chapelle)	11h08
Langlire (Rte Lomré)	9h23	Cherain (Rte Bovigny)	11h09
Lomré (Rte Langlire)	9h26	Cherain (Eglise)	11h10
Lomré (Centre)	9h27	Hallonru (Carrefour)	11h14
Montleban (Rte Lomré)	9h29	Montleban (Eglise)	11h16
Montleban (Rte Langlire)	9h30	Montleban (Rte Langlire)	11h17
Montleban (Eglise)	9h31	Montleban (Rte Lomré)	11h18
Hallonru (Carrefour)	9h33	Lomré (Centre)	11h20
Cherain (Eglise)	9h37	Lomré (Rte Langlire)	11h21
Cherain (Rte Bovigny)	9h38	Langlire (Rte Lomré)	11h24
Sterpigny (Chapelle)	9h39	Langlire (Eglise)	11h25
Sterpigny (Eglise)	9h40	Langlire (Carrefour)	11h27
Sterpigny (Grand route)	9h41	Baclain (Eglise)	11h33
Halconreux (Ch. Limerlé)	9h43	Courtil (Maison Grommerch)	11h40
Gouvy (Rte Halconreux)	9h44	Courtil (Eglise)	11h42
Gouvy (Scierie)	9h45	Courtil (Centre)	11h43
Gouvy (Eglise)	9h46	Bovigny (Eglise)	11h45
Gouvy (Gare)	9h47	Bovigny (Village)	11h47

SUITE DES HORAIRES ▶

JEUDI MATIN

Circuit 2 – aller ▶		Circuit 2 – retour ◀	
Vaux (Chapelle)	10h00	Gouvy (Gare)	12h00
Brisy (Eglise)	10h04	Gouvy (Ecole des soeurs)	12h02
Rettigny (Ch. Brisy)	10h06	Gouvy (Eglise)	12h03
Rettigny (Ch. église)	10h07	Gouvy (R. Centre)	12h05
Rettigny (Eglise)	10h09	Cherapont (Lac)	12h06
Rettigny (Rte Sterpigny)	10h10	Cherapont (Ferme Burnotte)	12h07
Steinbach (R. grotte)	10h16	Limerlé (Rte Gouvy)	12h09
Steinbach (Eglise)	10h18	Limerlé (Eglise)	12h10
Steinbach (Rue Liherain)	10h19	Limerlé (R. Roy)	12h11
Limerlé (Gare)	10h24	Limerlé (Gare)	12h12
Limerlé (R. Roy)	10h25	Steinbach (Rue Liherain)	12h17
Limerlé (Eglise)	10h26	Steinbach (Eglise)	12h18
Limerlé (Rte Gouvy)	10h27	Steinbach (R. grotte)	12h20
Cherapont (Ferme Burnotte)	10h29	Rettigny (Rte Sterpigny)	12h26
Cherapont (Lac)	10h30	Rettigny (Eglise)	12h27
Gouvy (R. Centre)	10h31	Rettigny (Ch. église)	12h29
Gouvy (Eglise)	10h33	Rettigny (Ch. Brisy)	12h30
Gouvy (Ecole des soeurs)	10h34	Brisy (Eglise)	12h32
Gouvy (Gare)	10h36	Vaux (Chapelle)	12h36

VENDREDI MATIN

Circuit 3 – aller ▶		Circuit 3 – retour ◀	
Bovigny (Eglise)	9h	Gouvy (Gare)	11h
Honvelez (Centre)	9h03	Gouvy (Maison Fraselle)	11h01
Honvelez (Grand route)	9h04	Ourthe (Rte d'Ourthe n°12)	11h03
Cierreux (Gare)	9h06	Ourthe (Rte de Wathermal)	11h05
Cierreux (N°17)	9h07	Ourthe (Ecole)	11h06
Cierreux (Centre)	9h09	Wathermal (Carrefour)	11h07
Rogery (Eglise)	9h12	Wathermal (Place)	11h08
Beho (Rte de Rogery)	9h17	Ourthe (Rte de Deiffelt)	11h11
Beho (Maison Schütz)	9h20	Deiffelt (Eglise)	11h15
Beho (Eglise)	9h23	Deiffelt (Carrefour)	11h17
Deiffelt (Carrefour)	9h27	Beho (Eglise)	11h21
Deiffelt (Eglise)	9h29	Beho (Maison Schütz)	11h24
Ourthe (Rte de Deiffelt)	9h33	Beho (Rte de Rogery)	11h27
Wathermal (Place)	9h36	Rogery (Eglise)	11h32
Wathermal (Carrefour)	9h37	Cierreux (Centre)	11h35
Ourthe (Rte de Wathermal)	9h38	Cierreux (N°17)	11h37
Ourthe (Ecole)	9h39	Cierreux (Gare)	11h38
Ourthe (Rte d'Ourthe n°12)	9h41	Honvelez (Grand route)	11h40
Gouvy (Maison Fraselle)	9h43	Honvelez (Centre)	11h41
Gouvy (Gare)	9h44	Bovigny (Eglise)	11h44
Circuit 4 – aller ▶		**Circuit 4 – retour ◀**	
Honvelez (Centre)	10h	Gouvy (Gare)	12h
Honvelez (Grand route)	10h02	Gouvy (Eglise)	12h02
Bovigny (Village)	10h04	Gouvy (Scierie)	12h04
Bovigny (Eglise)	10h06	Gouvy (Rte d'Halconreux)	12h05
Courtil (Centre)	10h08	Halconreux (Carrefour)	12h07
Courtil (Eglise)	10h09	Halconreux (Centre)	12h09
Courtil (Maison Grommerch)	10h11	Courtil (Maison Grommerch)	12h11
Halconreux (Centre)	10h13	Courtil (Eglise)	12h13
Halconreux (Carrefour)	10h15	Courtil (Centre)	12h14
Gouvy (Rte d'Halconreux)	10h18	Bovigny (Eglise)	12h16
Gouvy (Scierie)	10h17	Bovigny (Village)	12h18
Gouvy (Eglise)	10h20	Honvelez (Grand route)	12h20
Gouvy (Gare)	10h22	Honvelez (Centre)	12h22

Editeur responsable : Véronique Léonard, Bovigny 59, 6670 GOUVY

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Une vente de bois de chauffage sera organisée le MERCREDI 09 FEVRIER 2022, à 20h00, dans la salle du football (sc Bovigny) à HONVELEZ.

Pour recevoir le catalogue de la vente, veuillez communiquer vos nom et adresse par téléphone au 080/29.29.31 (M. Hay) ou par mail à myriam.hay@gouvy.be.

Vous pourrez également vous procurer le catalogue en vous rendant à l'administration communale auprès de M. Hay (bureau à l'étage).

ANIMALWEB BELGIQUE

ANIMALWEB EST LE SITE DE RÉFÉRENCE DES AMIS DES ANIMAUX.

Vous avez perdu votre animal de compagnie ? Vous avez trouvé un animal en détresse ? Publiez gratuitement une alerte sur notre plateforme Internet.

AnimalWeb est également l'annuaire des prestataires liés aux animaux, tels que les refuges, gardes, vétérinaires, espaces de soins (toilettage, boutique spécialisée, ...) sur tout le territoire belge.

En partageant les différentes publications, actualités ou fiches publiées sur le site Internet Animalweb, vous soutiendrez une belle action et permettrez peut-être aux familles de retrouver leur animal perdu ou à certains animaux à se faire adopter.

AnimalWeb.be
Le site de référence des amis des animaux

SERVICES COMMUNAUX

Accueil, population - population@gouvy.be		
Accueil, prêt de matériel, vente et distribution de sacs poubelles	080/29.29.29	chantal.huget@gouvy.be
Population, étrangers, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.26	isabelle.jourdan@gouvy.be
Population, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.46	aurelie.hensenne@gouvy.be
Population, étrangers	080/29.29.35	jessica.dohn@gouvy.be / megane.hozay@gouvy.be
Finances - finances@gouvy.be		
Comptabilité fournisseurs, contentieux et échelonnements	080/29.29.34	vanessa.degueldre@gouvy.be
Taxes (informations, déclarations et réclamations)	080/29.20.20	severine.garitte@gouvy.be
Direction financière	080/29.29.49	marie.lambertz@gouvy.be
Distribution d'eau (facturation et demandes de raccordement)	080/29.29.24	claire.clotuche@gouvy.be
Marchés publics, fabriques d'églises	080/29.20.25	melanie.louche@gouvy.be
Urbanisme, environnement, patrimoine - urbanisme@gouvy.be		
Urbanisme – environnement	080/29.29.25	murielle.huberty@gouvy.be
Urbanisme – logement – primes épuration	080/29.29.36	dominique.willemart@gouvy.be
Conseiller en aménagement du territoire	080/29.29.30	thomas.michel@gouvy.be
Plan communal de développement rural, mobilité, primes immobilier	080/29.20.22	laurence.soreil@gouvy.be
Patrimoine forestier	080/29.29.31	myriam.hay@gouvy.be
Agriculture	080/29.29.40	genevieve.wegifosse@gouvy.be
Associatif, évènementiel, socio-culturel		
Sécurité des évènements	080/29.29.42	pierina.nardi@gouvy.be
Culture, ateliers créatifs	080/29.29.45	dorina.muntean@gouvy.be
Espace public numérique	0493/09.91.39	epn@gouvy.be
Bibliothèque-Ludothèque	080/40.03.02	jacqueline.gregoire@gouvy.be
Communication	080/29.20.21	valerie.grolet@gouvy.be
Plan de cohésion sociale	080/29.29.33	laura.gresse@gouvy.be
Enseignement, accueil extra-scolaire		
Enseignement	080/21.45.43	ecolecommunale@gouvy.be
Accueil extra-scolaire	0492/73.56.66	aes@gouvy.be
Accueil de l'enfance		
Accueil Temps Libre	0496/56.18.95	enfance@gouvy.be
La cachette enchantée	0492/58.07.14	enfance@gouvy.be
Travaux, gestion des espaces publics - travaux@gouvy.be		
Travaux - voirie	0472/25.08.82	serge.depierreux@gouvy.be
Travaux - distribution d'eau	0499/27.85.46	eau@gouvy.be
Travaux - Bâtiment	0493/09.91.38	christophe.lenfant@gouvy.be
Travaux - administration	080/29.29.22	stephane.monfort@gouvy.be
Agent constatateur	0491/92.70.20	cindy.piron@houffalize.be
Action sociale		
CPAS Aide sociale Repas à domicile télévigilance Introdution des demandes de pension Introduction des demandes d'allocation d'handicapé	080/29.20.30	marie-aline.bossicart@gouvy.be carole.gaspar@gouvy.be sophie.melchior@gouvy.be

Secrétariat du Collège communal - administration@gouvy.be		
Préparation des ordres du jour des réunions	080/29.29.47	catherine.roussaux@gouvy.be
Directrice générale	080/29.29.21	delphine.neve@gouvy.be
Gestion de projets	080/29.29.23	steve.thiry@gouvy.be
Membres du Collège communal		
Veronique Leonard - Bourgmestre Etat civil – Population – Police – Sécurité Enseignement - Enseignement artistique - Petite enfance – Logement - Associations patriotiques – Cultes – Communication (avec Isabelle Lemaire-Santos).	0499/201 767	veronique.leonard@gouvy.be
Bernard Lebrun - Président de CPAS CPAS - Affaires sociales - Sport - Associations et groupements	0497/99 00 44	bernard.lebrun@gouvy.be
Michel Marenne - 1er échevin Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire – Patrimoine – Forêt - Energies durables	0497/550 076	michel.marenne@gouvy.be
Raphael Schneiders - 2eme échevin Finances – Budget et comptes - Budget et comptes des fabriques d'église - Coopération internationale – Commerce – Economie – Petites et moyennes entreprises (PME) - Emploi – Agriculture - Mobilité - Sécurité routière	0473/216 054	raphael.schneiders@gouvy.be
Isabelle Lemaire-Santos - 3eme échevine Tourisme - Santé - Consultation citoyenne – Développement durable – Communication (avec Véronique Léonard) - Environnement - Nature - Bien-être animal	0475/988 322	isabelle.santos@gouvy.be
Marine Winand - 4eme échevine Cohésion sociale - Accueil temps libre - Jeunesse – Famille – Aînés - Culture – Bibliothèque – Espace public numérique (EPN).	0492/606 945	marine.winand@gouvy.be
Conseillers communaux		
Louis ANNET		louis.annet@gouvy.be
Marc GRANDJEAN		marc.grandjean@icloud.com
Daniel JORIS-VERTOMMEN		daniel.joris@gouvy.be
Ghislaine LEJEUNE		ghislaine.lejeune@gouvy.be
Willy LEONARD		w.leonard@skynet.be
Thérèse NOERDINGER		therese.noerdinger@gouvy.be
Sandra OTJACQUES		sandra.otjacques@gouvy.be
Michel PIRSON		michel.pirson@gouvy.be
Guy SCHMITZ		guy.schmitz@gouvy.be
José THIRY		josé.thiry@gouvy.be
Isabelle TOURTEAU		isabelle.tourteau@gouvy.be
Edith THILMANY		edith.thilmany@gouvy.be
Conseillers de l'action sociale		
François BASTIEN, Caroline BERTEMES, Marie-Thérèse CHERAIN, Nadine DEHEZ, Fabienne GUEIBE, Bernard LEBRUN, Michel MEUNIER, Roger NIZETTE, Sonia PANDOLF.		

LA POLICE VOUS INFORME

COMME NOUS, SOUTENEZ LA CAMPAGNE « #RESPECTMUTUEL » !

La campagne met l'accent sur la connexion comme moyen d'accroître la confiance entre les citoyens et les professions de la sécurité.

Un petit check pour se montrer son #respectmutuel, ce n'est pas compliqué n'est-ce pas ?

N'hésitez pas à aller vers les policiers pour leur manifester votre soutien !

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Ça y est, la rentrée scolaire a bien débuté en septembre et avec elle s'en est suivie la rentrée du Conseil Communal des Enfants.

Les petits élus se sont réunis trois fois lors de ce premier trimestre. C'est dans un cadre certes plus ludique que chez les grands que nos jeunes conseillers ont proposé leurs idées, thématiques et projets pour leur première année de mandat. Les petites têtes blondes ne manquent pas d'idées et d'imagination. Il a donc fallu faire des choix parmi toutes les thématiques proposées. C'est par voie de vote qu'ils ont épinglé les trois priorités du CCE 2021-2022.

Le résultat :

1. ENVIRONNEMENT : sensibilisation par des pancartes ;
2. ECHANGES INTERGENERATIONNELS : partages de vécus ;
3. PROTECTION DES ANIMAUX : sensibilisation avec des capsules vidéo.

Après les vacances d'hiver, les petits conseillers se réuniront en commission, par thématique, afin de développer le projet qu'ils auront choisi de mettre en place.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans la réalisation de leurs projets.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS .Gouvy

PLACE AUX ENFANTS – JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

TU ES EN 5ÈME OU EN 6ÈME PRIMAIRE ? TU TE POSES DES QUESTIONS SUR CERTAINS CORPS DE MÉTIERS ? TU AIMERAIS EN SAVOIR PLUS SUR CEUX-CI ?

!! SAVE THE DATE !!

Le 12 mars 2022, de 9h à 17h, une journée découverte des métiers sera organisée dans notre commune, dans la salle de sport de l'école de Cherain. Cette journée te donnera l'occasion de découvrir ta commune, des métiers, des artistes ou encore des loisirs mais aussi de t'exprimer, de donner ton avis et surtout, de piquer ta curiosité.

Cet événement est coordonné par la Commune de Gouvy, avec comme partenaire privilégié la « Ligue des Familles ». C'est toutefois grâce aux nombreux "hôtes d'un jour" prêts à t'accueillir que cette journée peut voir le jour.

➜ Tu souhaites être des nôtres ?
N'attends plus et demande à tes parents de t'inscrire !

➜ Vous travaillez sur le territoire communal et vous souhaitez faire partie des « hôtes d'un jour » mais vous n'avez pas été contacté ? Faites-le nous savoir sans tarder afin que nous puissions vous intégrer dans la boucle !

Plus d'informations : Morgane COOMANS
0496/56.18.95 – morgane.coomans@gouvy.be

ATL
ACCUEIL TEMPS LIBRE GOUVY

LES FILS ROUGES DE L'ÉCOLE STE THÉRÈSE

Cette année, nous avons décidé de remettre en avant les albums jeunesse afin de donner le goût à la lecture, à la découverte, à l'imagination, à la créativité, ...

Dans chaque classe, chaque mois, différentes thématiques sont abordées autour des livres : le chemin du livre, zoom sur un auteur, zoom sur une collection, zoom sur un personnage, ...

Le mois de novembre, nous avons mis à l'honneur les contes. Ce fut pour nous l'occasion de travailler les compétences de français mais pas que... la finalité fut la mise en place de scénettes pour Saint Nicolas.

Nous travaillons également sur le bien être de l'enfant. L'objectif final de ce projet est de développer l'empathie des enfants.

Pour ce faire, un long travail sur la connaissance des émotions et l'expression de celles-ci est réalisé. Jusqu'à présent, les enfants ont écouté de la musique et transmis les émotions que celle-ci leur faisait ressentir. Ils ont observé également des œuvres d'art et s'en sont imprégnés pour finir par se les approprier en concevant leur propre œuvre.

Bien d'autres activités autour de ce thème attendent encore les enfants...

Nous n'oublions pas non plus les diverses activités ponctuelles vécues par les enfants comme le nettoyage de notre village, la fête de sainte Thérèse ponctuée par un spectacle de magie, la visite de la caserne des pompiers pour les maternelles, la journée sportive pour les 5ème et 6ème, une journée à la préhistoire pour les 3ème et 4ème, une journée à Houtopia sur le thème « le ventre de l'arbre », ... et n'oublions pas notre traditionnel spectacle de Saint Nicolas !!! Si vous souhaitez en savoir plus sur ces activités, n'hésitez pas à consulter notre site : https://ecolelibregouvy.be.

SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous avez envie de mettre votre savoir et vos compétences au profit des enfants en difficultés scolaires ? Vous souhaitez accompagner et soutenir des enfants dans leurs apprentissages scolaires ? Vous souhaitez faire des rencontres et partager vos expériences ? Vous êtes disponibles le lundi et/ou le jeudi de 16h00 à 18h00 ?

N'hésitez pas à rejoindre notre chouette équipe de bénévoles qui sera ravie de vous intégrer au projet !

Plus d'informations : Laura GRESSE - 080/29.29.33
0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

À LA DÉCOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le projet des élèves du primaire de l'école de Beho est de créer un site sur lequel les habitants, les visiteurs ... pourraient s'informer du petit patrimoine de la commune de Gouvy.

Nous avons travaillé en plusieurs étapes :

1. nous avons résumé les petits patrimoines de la commune de Gouvy ;
2. nous sommes partis 2 journées, durant lesquelles chaque élève a présenté les patrimoines à ses camarades ;
3. chaque patrimoine a été pris en photo ;
4. bientôt, nous allons créer un site relevant les photos, les explications et leur localisation.

Notre objectif est d'influencer les personnes à visiter davantage les patrimoines, pouvoir les expliquer à d'autres ...

Le patrimoine qui nous a interpellé est le musée de Monsieur Trembloy à Gouvy.

Pour commencer, nous sommes rentrés dans une grange dans laquelle se trouvaient des vieilles voitures, télévisions, radios, VESPA démontées, livres, camions datant de la guerre, dictionnaires ...

Ensuite, nous sommes descendus à l'étage inférieur. Nous y avons vu des milliers de disques pour les tourne-disques, ainsi que plusieurs tourne-disques. Il y avait également des anciennes machines à écrire, des petites voitures de collection, des motos et des avions miniatures, des vieilles bandes dessinées, des calendriers, de nombreuses poupées ou marionnettes ...

Nous y avons trouvé des photos de notre école juste après la seconde guerre mondiale, école qui était uniquement pour ... garçons. Sur ces photos, on y voit des chemins qui, aujourd'hui, n'existent plus.

Un grand merci à Monsieur Trembloy de nous avoir consacré tout ce temps pour la découverte de son musée !

Après cette visite, nous sommes remontés dans le bus pour aller visiter d'autres patrimoines tels que :

- l'église et les monuments aux morts de Gouvy ;
- le cimetière de Gouvy qui, de nos jours, ne peut plus accueillir de nouveaux morts ;
- le monument des quatre frères Léonard, qui ont été tués pour sabotage et ont seulement été retrouvés un an après ;
- la grotte de Notre-Dame de Lourdes à Steinbach ;
- plusieurs moulins à Cherain, Bovigny, Cierreux, Montleban ...
- la centrale électrique à Cierreux ;
- les concessions, l'échelle à poissons ;
- la chapelle Saint-Martin ;
- les systèmes antichars, des fortins ... ;
- ...

Nous espérons que cet article vous incitera à aller découvrir les différents patrimoines de notre commune, cela en vaut la peine !

Les élèves de l'école de Beho

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

L'ATELIER ROBOTIQUE PAR L'EPN DE GOUVY

ÉDITION 2 – 2022

Vu le succès des ateliers des vacances de Toussaint et vu l'intérêt porté à l'atelier, l'EPN de Gouvy vous propose 2 nouvelles dates aux vacances de Carnaval pour un autre atelier sur la robotique !

1) Quoi ?

Organisation d'un atelier robotique sur 2 journées par Arnaud, animateur de l'EPN via les activités extrascolaires proposées pendant les vacances scolaires.

L'atelier robotique sera proposé via les modules Lego Mindstorms, une solution pédagogique d'apprentissage de la robotique permettant au jeune de s'initier à la construction, l'ingénierie, la mécanique, ainsi que le codage et la programmation.

2) Quand ?

Les dates proposées sont les suivantes : **le mardi 1er mars et mercredi 2 mars.**

Les horaires proposés sont les suivants :

- accueil de 9h à 17h ;
- activités de 10h à 16h.

Arrivée des enfants entre 9h et 10h, et départ entre 16 et 17h.

4) Où ?

L'activité est proposée **au château de Gouvy**.

5) Pour qui ?

Le public-cible s'adresse aux jeunes (de la commune) à partir de 7-8 ans.

Max 6 enfants par atelier.

6) Coût ?

5 €, à payer sur le compte n° BE91 0910 2123 8076. Communication « Atelier robotique + date + nom et prénom enfant »

Inscription obligatoire, le paiement confirme l'inscription.

Contact : Epn@gouvy.be - 0493/09.91.39

« Un robot n'est pas tout à fait une machine. Un robot est une machine fabriquée pour imiter de son mieux l'être humain. »

Isaac Asimov, biochimiste, écrivain.

Epn GOUVY espace public numérique

LEGO mindstorms education EV3

VERS UNE NOUVELLE SAISON EN TOUTE SECURITE

VOTRE ZONE DE SECOURS !

Elle a la particularité d'être une zone unique couvrant les 44 communes de la province de Luxembourg. Elle est composée de 16 postes de secours.

A l'heure actuelle, en province de Luxembourg, 228 pompiers professionnels et 408 pompiers volontaires assurent la protection de la population et de ses biens.

NOS CONSEILS SÉCURITÉ

ZONE DE SECOURS LUXEMBOURG

Afin de vivre une nouvelle saison agréable et surtout sans incidents il faut...

RECHARGEZ VOS BATTERIES EN TOUTE SÉCURITÉ

Les batteries sont pleines d'énergie. Pratique, mais elles peuvent aussi être une source de danger. Les batteries, leurs chargeurs et câbles peuvent en effet prendre feu et provoquer un incendie. Respectez donc les conseils de sécurité suivants :

- lorsque vous rechargez votre appareil, posez-le sur un support non combustible et stable ;
- rechargez uniquement dans un endroit équipé d'un détecteur de fumée et restez à proximité ;
- utilisez toujours le chargeur d'origine et assurez-vous qu'il ne soit pas endommagé ;
- ne laisser jamais votre appareil au soleil ;
- ne déposez rien sur votre appareil pour éviter toute surchauffe ;
- limitez les matériaux inflammables à proximité de votre appareil (p.e. pas sur votre lit ou sur un fauteuil) ;
- débranchez votre chargeur dès que la batterie est complètement rechargée ;
- chaque batterie est différente, lisez attentivement le mode d'emploi pour savoir comment l'utiliser correctement ;
- la batterie de votre appareil est endommagée, défectueuse ou hors d'usage ? N'attendez pas pour l'apporter dans un centre de recyclage. En attendant, placez-la dans un endroit sûr, par exemple à l'extérieur ;
- ne réparez jamais une batterie vous-même.

AUTRES RISQUES D'INCENDIE ÉLECTRIQUE DANS VOTRE HABITATION

Les appareils électriques

- Utilisez uniquement des appareils électriques munis d'un câble électrique sécurisé et en bon état. Débranchez complètement vos appareils lorsque vous ne les utilisez pas, surtout lorsque vous allez dormir ou que vous n'êtes pas chez vous.
- Les appareils en veille (lorsque un petit voyant reste allumé) ne sont pas complètement hors tension. Retirez la prise, si nécessaire.
- Ne branchez pas trop d'appareils sur une même prise ou multiprise.
- Ne branchez jamais une multiprise sur une autre multiprise.
- Il est préférable d'utiliser votre machine à laver ou votre sèche-linge uniquement en journée lorsque vous êtes chez vous.

Nettoyez vos appareils électroménagers

- Nettoyez régulièrement vos appareils électroménagers, tels que le four (à micro-ondes), le grille-pain, la hotte et la machine à laver. Les restes de nourriture et de graisse peuvent prendre feu.
- Nettoyez le filtre de votre sèche-linge après chaque usage. Les résidus de tissus chauds peuvent prendre feu, même lorsque votre appareil n'est plus allumé.

Soyez prudent avec les chauffages d'appoint électriques

Soyez prudent avec les appareils de chauffage d'appoint électriques, a fortiori dans de petits espaces comme la salle de bain. Ne posez rien sur ces appareils et placez-les à une distance suffisante d'objets inflammables.

DES CONSEILS POUR CHAQUE ESPACE DE VOTRE HABITATION

CUISINE

Le four à micro-ondes

Y faire chauffer ou sécher autre chose que de la nourriture entraîne un risque d'incendie !

Réglez correctement le temps de préparation. Un incendie peut se déclencher si vous réglez un four à micro-ondes sur quelques minutes au lieu de quelques secondes.

Le four

Retirez régulièrement la graisse et les restes alimentaires.

Les hottes

Veillez à ce que le filtre reste propre et évitez l'accumulation de graisses pouvant facilement s'enflammer.

Au moins tous les trois mois, nettoyez le filtre de la hotte et/ou remplacez-le.

Ne faites jamais flamber des plats sous la hotte.

Des flammes dans une poêle ou une friteuse

À la maison, la plupart des brûlures et début d'incendie ont lieu dans la cuisine. Elles sont le plus souvent dues à des flammes dans une poêle ou une friteuse. Ces flammes sont provoquées par une surchauffe de l'huile ou de la graisse dans la poêle. Cela peut arriver aussi bien sur un réchaud à gaz que sur un réchaud électrique.

S'il y a des flammes dans la poêle, éteignez immédiatement la source de chaleur et la hotte.

Ne jetez jamais d'eau sur de la graisse en feu dans une poêle ou une friteuse, cela provoquerait un jet de flamme !

Si la friteuse ou la poêle prend feu malgré tout, recouvrez-la d'un couvercle, d'un chiffon humide ou d'une couverture ignifuge.

Ne déplacez jamais la poêle ou la friteuse et attendez jusqu'à ce qu'elle soit tout à fait froide.

SALON

- Ne placez pas de matériaux inflammables près d'un appareil de chauffage ou d'un feu ouvert.
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance, surtout en présence d'enfants ou d'animaux domestiques.
- Les bougies munies d'une lampe LED sont une alternative sûre.

CHAMBRE

- Si vous utilisez une couverture chauffante électrique :
  - ◊ utilisez-la comme indiqué dans le mode d'emploi ;
  - ◊ ne l'utilisez pas quand elle est pliée ;
  - ◊ débranchez-la avant d'aller dormir.
- Ne fumez pas au lit.

SALLE DE BAIN

Les appareils de chauffage au gaz ou au pétrole et les chauffe-eaux ont besoin d'une aération suffisante. Veillez donc à ventiler votre salle de bain. Sans quoi, vous risquez une intoxication au monoxyde de carbone.

HALL D'ENTRÉE OU COULOIR

- N'encombrez pas votre hall et votre couloir.
- Afin d'avoir une bonne visibilité la nuit, vous pouvez utiliser des veilleuses LED.
- Dans l'armoire électrique, des disjoncteurs et un interrupteur différentiel sont indispensables et sont strictement obligatoires dans la plupart des cas. Ils vous protègent de l'électrocution et votre habitation des risques d'incendie et des courts-circuits.

DÉBARRAS

Rangez toujours les produits dangereux dans une armoire fermée. Vous pouvez les reconnaître aux (nouveaux) symboles de danger. Voici quelques exemples :

N'y entreposez pas de bouteilles de propane ou de butane. En cas de fuite, ces gaz s'échappent vers le bas et s'enflamment à la moindre étincelle.

CHAUFFERIE

- Faites régulièrement contrôler et nettoyer votre installation de chauffage par un professionnel.
- Une installation défectueuse peut non seulement provoquer une intoxication au monoxyde de carbone, mais également un incendie :
  - ◊ faites ramoner votre cheminée une fois par an ;
  - ◊ faites entretenir votre chaudière au fioul chaque année aussi ;
  - ◊ faites entretenir votre chaudière au gaz tous les deux ans (en Flandre) ou tous les trois ans (en Wallonie et à Bruxelles).
- Il est également préférable de faire régulièrement entretenir les appareils de chauffage individuels (ex. poêle à pétrole ou à pellets).
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de matériaux ou de substances facilement inflammables à proximité de votre chaudière.

UTILISER UN DÉSHERBEUR THERMIQUE EN TOUTE SÉCURITÉ!

La famille des désherbeurs thermiques comprend plusieurs types d'appareils dont le plus courant est celui à « flammes nues », alimenté au gaz en bonbonne, en cartouche ou même sur alimentation électrique.

L'utilisation d'un tel outil présente un risque accru de brûlures et est très souvent à l'origine d'un incendie non contrôlé à l'extérieur !

Un bref passage est suffisant !

- Les désherbeurs à flammes nues ne peuvent pas être utilisés en période de sécheresse et à proximité de conifères ou toute autre matière inflammable telle que du bois, papier, plastic, feuilles mortes, herbes sèches, ...
- Leur utilisation est également interdite à moins de 50cm des façades/vitrines et à moins de 2m d'un véhicule.

Quelques conseils de sécurité :

- avant toute utilisation, vérifier le raccordement à la bouteille de gaz et l'état des tuyaux ;
- veiller à entretenir régulièrement votre matériel et à stocker les bouteilles de gaz dans un endroit adéquat ;
- vérifier le bon état de la cordelière du bruleur et de son raccordement ;
- porter une tenue de travail adapté et éviter les vêtements amples ;
- être vigilant aux personnes qui entourent l'utilisateur ;
- faire attention aux parties chaudes de l'appareil ;
- ne jamais court-circuiter les dispositifs de sécurité.

TOURISME

SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY

PROJET « VITRINE D'ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX »

Dès le printemps prochain, le Syndicat d'Initiative souhaite mettre sa vitrine au service des artisans et producteurs de la commune. L'objectif est de donner de la visibilité aux produits artisanaux et aux créations locales grâce à notre vitrine juste à côté de la gare, en plein cœur du centre de Gouvy.

Les produits n'y seront pas vendus mais exposés. Les coordonnées des artisans et producteurs seront renseignées afin que tous citoyens et touristes qui souhaitent s'en procurer les trouvent facilement.

Pour les produits périssables, de jolies photographies peuvent tout à fait convenir !

Vous souhaitez **plus d'infos** sur le projet et y présenter vos produits représentatifs, merci de nous contacter ou de passer nous voir du lundi au samedi de 10h à 16h.

Contact : Syndicat d'Initiative - s.i@gouvy.eu
080/51.01.80

LES NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE

Parce que le tourisme, c'est aussi une affaire de proximité, un produit local à consommer en circuit court, je vous invite à consulter le site www.haute-ardenne.be. Il a fait peau neuve et vous y trouverez de nombreuses informations pour bouger, visiter, découvrir et savourer notre territoire.

Parmi ces infos, quelques bons plans pour l'hiver, avec ou sans neige, car en dehors de nos belles pistes de ski alpin, de fond ou de luge, les activités ne manquent pas. Certaines balades sont praticables même par temps humide, plusieurs parcours vélo aussi. Et puis s'il neige, testez une escapade en trottinette électrique tout terrain, c'est du fun à l'état pur ! Si vous préférez rester au chaud, certains de nos musées restent accessibles en hiver. Un petit coup de téléphone et on vous ouvre les portes du Victor's Museum à Gouvy, de la collec-

tion de santons de M. Noël, du Bulge Relics Museum à Joubiéval ou du musée de Wanne. La Maison du Pays de Salm à Vielsalm est ouverte 7 jours sur 7, horaires, accès et infos sont sur notre site. Et on vous donne aussi toutes les bonnes adresses Horeca, celles des producteurs locaux et l'agenda des activités culturelles, festives ou sportives.

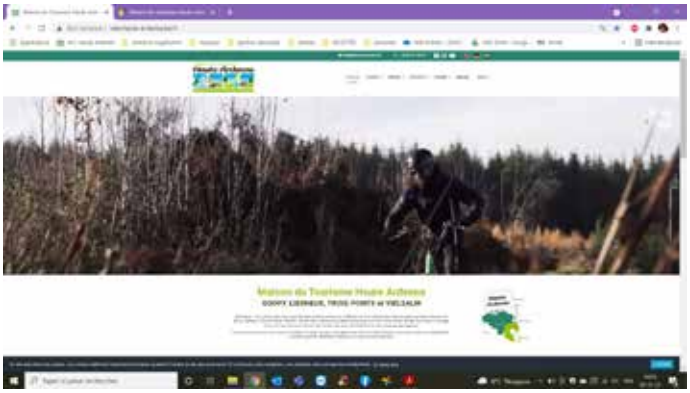

Enfin, je vous confirme qu'à ce jour, il est prévu d'ouvrir, durant tout le mois de février, la patinoire couverte Salm sur Glace, au hall des Doyards à Vielsalm. Les écoles et les familles y retrouveront leurs habitudes pour la 15e fois. Ce sera du 5 février au 6 mars 2022. Plus d'informations sur notre site et sur leur page Facebook Patinoire Vielsalm.

La Maison du Tourisme Haute Ardenne et toute son équipe vous souhaite à toutes et tous de chaleureuses fêtes de fin d'année !

Horaire d'ouverture : 7 jours sur 7, de 10 à 17 heures (on ferme juste le jour de Noël et le jour de l'An !)

Contact : www.haute-ardenne.be
info@haute-ardenne.be – 080/21.50.52

NATURE - ENVIRONNEMENT

LANCEMENT DE L'ASSOCIATION « GOUVY, CHEMINS ET SENTIERS »

A L'INITIATIVE DU GROUPE DE TRAVAIL SENTIER - PCDR

Vous aimez parcourir **les chemins et les sentiers de la commune de Gouvy** ? Vous apprécieriez agir pour y ramasser les déchets, les entretenir, y répertorier la faune et la flore... ou vous le faites déjà ?

Débroussaillage, balade (à pied, à cheval ou en vélo...), balisage, inventaire, nettoyage, demande de (ré)ouverture d'une petite voirie, géocaching, expo photos... seule limite : votre imagination !

Alors l'association « **Gouvy, Chemins et Sentiers** » vous intéressera peut-être !

Elle propose différents objectifs non-exhaustifs :

- **parcourir** les chemins et les sentiers de la commune de Gouvy pour les entretenir naturellement par « passage » ;
- **répertorier** les chemins et les sentiers pour établir un

petit guide/une carte des sentiers ;

- **relever** les chemins et les sentiers qui mériteraient une réouverture, un entretien particulier (déchets, branches à couper, ...) ;
- participer **aux échanges citoyens-commune** sur cette thématique ;
- **parrainer** des chemins et/ou sentiers ;
- **répertorier** la faune, la flore, les aspects remarquables de certains chemins ;
- **acheter du matériel** nécessaire pour **l'entretien des chemins et des sentiers** afin de permettre aux membres de s'en servir pour remplir cet objectif (gants, sacs, scies, sécateurs, débroussailleuse, etc.) ;
- **réaliser des aménagements** pour traverser un cours d'eau, avec des petits panneaux didactiques, ... ;
- partager **des moments de balades et/ou de travail en groupe** ;
- **sensibiliser** les citoyens, en ce compris les futures générations, sur ce patrimoine rural ;
- **protéger** ce patrimoine ;
- **être le relais pour les ASBL** souhaitant réaliser une action « nature » en lien avec les chemins et les sentiers ;
- **être le relais vers la commune** pour porter ensemble un souhait, des remarques, demander une aide, une collaboration,... ;
- **baliser** ;
- **photographier** ;
- etc.

Vous souhaitez **plus d'informations** ? Vous souhaitez **participer à la création de cette nouvelle association** ou tout simplement vous y impliquer à votre manière et en fonction de vos disponibilités (en prêtant ou donnant du matériel par exemple) ? Alors contactez-nous.

En fonction des réponses reçues, une première soirée de rencontre sera planifiée prochainement.

Contact : Steve Thiry - 0497/94.72.85
thirysteve@gmail.com (en semaine, entre 17h et 20h)

LE CERCLE HORTICOLE LES TILLEULS DE GOUVY

Ce fut 2 années compliquées pour tout le monde et nous espérons qu'avec la reprise des conférences, cela pourra nous permettre de revivre un peu plus normalement. Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer des conférences que nous apprécions tous.

Les conférences 2022 que nous vous proposons sont ci-dessous. N'hésitez pas à consulter vos mails quelques jours avant la conférence afin de prendre connaissance des éventuels changements de dernière minute. Elles auront lieu durant toute l'année à la salle du foot de Bovigny à 20 h.

Vendredi 4 février 2022 : les choux d'hier et d'aujourd'hui, avec le bilan de l'année, par Mr Carrasco Emmanuel.

Vendredi 11 mars 2022 : les serres et abris, par Mr Bergeret.

Vendredi 1 avril 2022 : les graminées parfumées ou non de nos régions, par Mr Dany Laeschet, « Euregio ».

Vendredi 6 mai 2022 : les petits fruits « la suite », par Mr Benjamin Daigneux.

Vendredi 3 juin 2022 : la récolte de ses propres graines, par Mr Scholtes.

Vendredi 2 septembre 2022 : la culture du safran dans nos régions, par Mme De Pooter.

Vendredi 14 octobre 2022 : la vigne et sa taille, par Mr Bergeret.

Vendredi 4 novembre 2022 : questions réponses, par Mr Dany Laeschet « Euregio ».

En 2022, nous espérons faire une superbe excursion, la visite de Floriade Expo à Almere en Hollande. Cette exposition n'a lieu que tous les 10 ans. C'est donc une chance pour nous tous qu'elle aie lieu après cette pandémie.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter et nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons plus d'information sur la date et les détails de l'excursion.

Comme les années précédentes, nous organisons toujours le concours des façades fleuries (inscription pour le 30 juin 2022). N'oubliez pas que toutes les fenêtres doivent être fleuries. Le jury est fort tatillon sur ce point. N'hésitez pas à nous demander tous les trucs et astuces pour avoir de bons résultats, nous nous ferons un plaisir de vous aider, le 1er prix peut atteindre 300 euro.

Notre carte de membre est au prix de 10 euros. Elle vous permet d'avoir des réductions chez nos différents sponsors et, pour les personnes qui le désirent, il y a une revue qui s'appelle « Esprit Jardin ». Elle est au prix de 35 euros/an (prix pour les membres des cercles horticoles).

Si vous désirez recevoir nos informations, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de nos membres ou par mail.

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com
président Jules Lejeune - 0495/10.82.03
secrétaire Christelle Grimont - 0495/87.29.69
trésorier Victor Boulanger - 0474/42.26.71

L'ABISSAGE, KESAKO ?

UNE TECHNIQUE ANCESTRALE REMISE EN ACTIVITÉ À GOUVY !

L'abissage est une irrigation traditionnelle des prairies en Ardenne belge. C'est une technique ancienne, reconnue au patrimoine immatériel par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont Gouvy peut être fière car l'abissage de Cierreux est le seul remis en activité en Wallonie !

Un peu d'histoire…

Depuis la nuit des temps, l'irrigation est intimement liée à l'activité agricole. Différentes techniques ont ainsi évolué en s'adaptant aux paysages et à la ressource en eau. Une variante est alors apparue en Ardenne belge au XVe siècle : l'abissage.

Il consiste à irriguer les prairies de fauche de versants et de fonds de vallée au printemps par simple gravité. Cela, via la déviation d'une partie des eaux d'un cours d'eau, grâce à un canal et des petits barrages réalisés au moyen de pierres ou de planches, qui permettent à l'eau de s'écouler en fines lames sur la portion de prairie délimitée. Cela permet simultanément d'approvisionner les parcelles en eau, de fertiliser les sols pauvres ardennais grâce à l'apport d'alluvions et de minéraux, de niveler le sol, de réchauffer les sols à la sortie de l'hiver et de lutter contre des animaux « nuisibles » tels que les taupes.

L'abissage a ainsi généré une diversification spécifique de la végétation prairiale ardennaise et a conduit à une amélioration significative du rendement fourrager de ces prairies de fauche. Il a ainsi permis le développement de l'élevage bovin, alors peu présent en Ardenne.

Ce savoir-faire, transmis de génération en génération, a toutefois été progressivement abandonné partout en Ardenne au début du XXe siècle, suite à différents facteurs comme la

loi de 1847 sur le boisement des incultes, l'arrivée des engrais chimiques et de la mécanisation agricole.

Pour mettre fin à l'érosion des connaissances sur l'abissage et sur la technique culturale afférente, l'asbl Agra-Ost en a fait une de ses missions. Grâce à un financement de la Région wallonne et en partenariat avec plusieurs acteurs wallons impliqués en matière d'agriculture et d'environnement, elle a remis en état le canal d'abissage du Pré aux Tambales à Cierreux entre 2011 et 2013.

Depuis 2013, à la fin de l'hiver ou au début du printemps, des passionnés comme Mr Luxen, directeur émérité d'Agra-Ost, Mr D'Ottrepe, initiateur du projet et propriétaire du site, avec l'aide des agriculteurs et de bénévoles, remettent le canal en état (nettoyage, étanchéification du lit du canal, colmatage des trous et galeries de souris, entretien des barrages...).

Cette technique nécessite une connaissance spécifique des interactions environnementales afin de garder le milieu adéquat. La Communauté autour de ce projet partage avec plaisir ses connaissances aux intéressés afin de revitaliser ce patrimoine.

Par le biais du canal du Pré aux Tambales encore en activité, l'abissage est encore bien vivant en Ardenne belge. Chaque année, les prairies sont irriguées au printemps selon des modalités adaptées aux besoins : la quantité et le moment de distribution peuvent changer en fonction des conditions météorologiques, la technique de barrage et de distribution peut aussi évoluer. En définitive, la première action à mener consiste donc à maintenir le canal d'abissage en activité, de faire sa publicité et de susciter la restauration d'autres canaux.

Nous remercions ces passionnés, sans qui ce patrimoine immatériel à haute valeur écologique, pourrait se voir disparaître.

Désireux d'en savoir plus sur ce projet, n'hésitez pas à vous rendre sur la page qui détaille le projet dont cet article est extrait, via le lien suivant : http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=18592.

ASSOCIATIONS

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS – DEMANDE D'AUTORISATION

PROCÉDURE DE GESTION DES ÉVÈNEMENTS

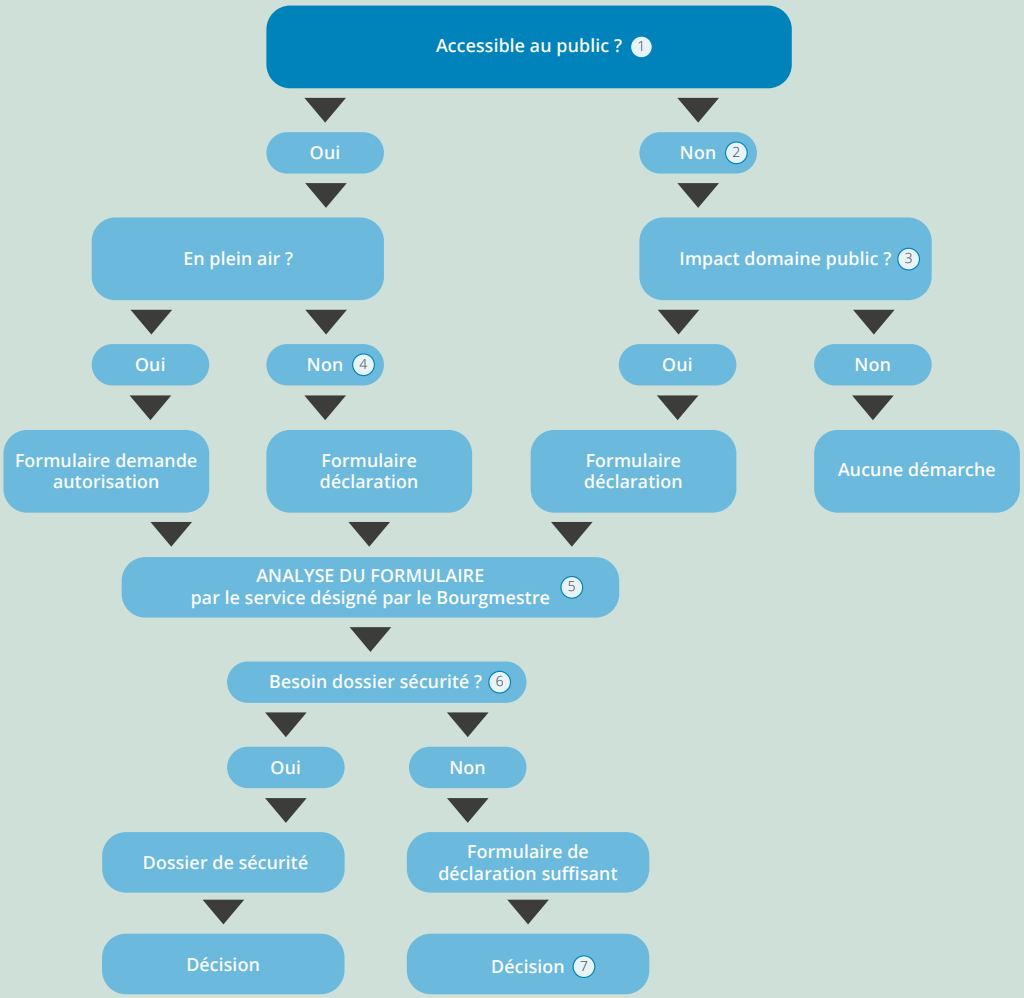

1. Manifestation/événement librement accessible au public, gratuitement ou non, qui n'est pas fondé sur un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant.
2. Manifestation/événement privé : activité où chaque participant est présent sur invitation. Existence d'un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant.
3. Domaine public : voie publique, lieux publics avoisinants (parkings, places...).
4. Lieu clos ou couvert : lieu fermé ou couvert tel bâtiment, chapiteau ou espace assimilé (halles...).
5. Check-list avec critères pour faciliter l'analyse sera mis à disposition.
6. La cellule de sécurité communale déterminera les événements pour lesquels un dossier de sécurité est indispensable.
7. Décision si événement soumis à autorisation ou si l'analyse du formulaire implique une position de l'autorité.

Il est important dans ce cadre, de distinguer :

- les évènements accessibles au public :

- en plein air => **demande d'autorisation** adressée à l'autorité communale avec un « dossier sécurité » ;
- dans un lieu clos et couvert (salles des fêtes, chapiteaux, halls, buvettes de clubs sportifs, ...) => **formulaire de déclaration** de l'événement adressé à l'autorité communale avec, si nécessaire, un « dossier sécurité » (selon l'importance de l'événement, le type de public, les activités planifiées, ...) ;

- **les événements privés** (soit non accessibles à tout un chacun) :

- dans le cadre de ces événements, il faut analyser leur éventuel impact sur le domaine public : problèmes de mobilité, de stationnements, risques pour l'ordre public (compte tenu du type d'événement organisé) ;
- si impact sur le domaine public => **formulaire de déclaration** adressé à l'autorité communale et éventuellement réalisation d'un « dossier sécurité » ;
- si pas d'impact sur le domaine public => pas de démarche particulière.

Pour tout type d'évènement, l'organisateur a l'obligation d'en avertir la Commune de Gouvy, à l'aide du formulaire disponible sur le site internet :

- minimum 60 jours avant la date de l'évènement pour **une demande d'autorisation** (+ dossier sécurité le cas échéant) ;
- minimum 30 jours avant la date de l'évènement pour un formulaire de déclaration.

En cas de doute sur le formulaire à utiliser ou en cas d'évènement nécessitant une analyse plus spécifique (sécurité, nombre de personnes important, ...), contacter le fonctionnaire PLANU au minimum 3 mois avant l'évènement.

Outre cette obligation, la Commune de Gouvy offre aux associations et asbl uniquement (pas aux organisations privées ou commerciales)

- la mise à disposition de matériel ;

- la mise à disposition de locaux ;

- la mise à disposition d'un véhicule 7 places.

Lien vers les formulaires et règlements : https://www.gouvy.be/ma-commune/services-communaux/publicationsreglements/aides-aux-associations/reglements-divers.

Toutes les demandes sont à adresser à administration@gouvy.be. En fonction du type de demande, vous serez ensuite mis en contact avec un ou plusieurs agent(s) administratif(s)

Contact : Pierina Nardi, agent PLANU - 080/29.29.42
0492/15.07.95 – pierina.nardi@gouvy.be

PRINTEMPS DE LA MUSIQUE 2022
APPEL AUX GROUPEMENTS ORGANISATEURS VOLONTAIRES !

Si les deux dernières éditions ont été annulées à cause du Covid, l'édition 2022 a bon espoir de voir le jour !

Vous êtes membre et/ou vous représentez un groupement qui met sur pied des manifestations ou des évènements musicaux ?

Vous souhaitez rejoindre les groupements organisateurs ?

Vous n'avez pas encore été approché pour prendre part à l'organisation ?

Contactez-nous sans tarder ! Une réunion sera programmée dans le courant du mois de janvier.

Plus d'informations : Robert Ralet – berryralet@yahoo.fr
0474/08.91.70

INVITATION AUX ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOCIOCULTURELS

Le Plan de cohésion sociale (PCS) de la commune de Gouvy, en partenariat avec la coordination Accueil Temps Libre (ATL), souhaite organiser un salon des associations, du bénévolat et de l'Accueil Temps Libre.

Vous êtes intéressé(e) pour y participer ? Des questions ? Des suggestions ?

Nous vous invitons à participer à la première réunion d'information et de lancement du projet qui aura lieu **le jeudi 20 janvier 2022 à 19h30 dans la salle de gym de Bovigny.**

En plus de faire (re)découvrir votre association/service, ce salon sera l'occasion de créer des rencontres entre les associations et les personnes qui souhaitent offrir de leur temps en tant que bénévole.

Si vous souhaitez participer à ce salon, mais que personne ne peut être présent le jour de la réunion, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Plus d'informations : Laura Gresse, cheffe de projet PCS
080/29.29.33 – 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

LANCEMENT DE LA PLATEFORME GIVE A DAY

LA COMMUNE DE GOUVY DONNE UN COUP DE POUCE AU VOLONTARIAT LOCAL GRÂCE À UNE PLATEFORME EN LIGNE (GIVE A DAY)

Le 18 novembre dernier, les associations actives sur la commune de Gouvy ont été invitées à participer à la présentation de cette plateforme. Cette dernière permet de mettre en contact rapidement et facilement associations et volontaires.

Les **associations** inscrites peuvent publier des annonces de bénévolat, qu'il s'agisse d'un évènement ponctuel (ex : aide pour tenir un stand) ou d'un poste plus permanent (ex : trésorier pour une association).

Grâce à cette plateforme, les **volontaires** peuvent facilement créer un profil et rechercher du bénévolat sur notre commune en fonction de leurs intérêts, leurs compétences et de la localisation. De cette façon, le volontaire peut facilement choisir quand, où et avec qui il veut faire du bénévolat.

Avec ce projet, nous souhaitons relever des problèmes de société en faisant appel à des volontaires. Un bon voisin vaut mieux qu'un ami éloigné. Ensemble, nous faisons de Gouvy une commune qui s'entraide.

Surfez sur www.giveaday.be/gouvy

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter.

Contact : Laura Gresse, cheffe de projet PCS 080/29.29.33
0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

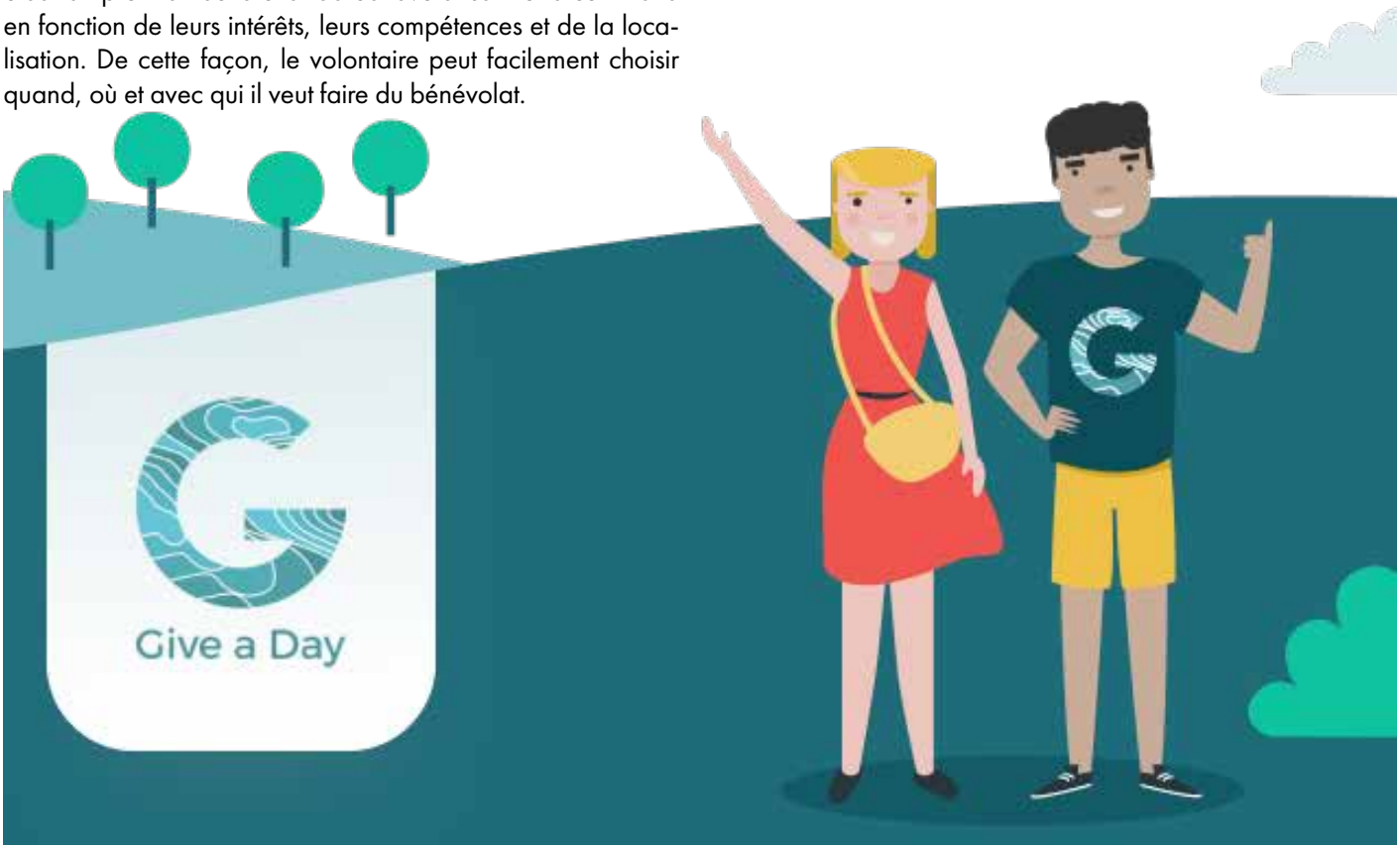

LA FNC SECTION DE GOUVY ET SON TRAVAIL DE MÉMOIRE

Les objectifs de la FNC (Fédération Nationale des Combattants) sont de soutenir les droits des anciens combattants, d'assurer l'hommage à la mémoire des morts des deux guerres, ainsi que de promouvoir et maintenir le devoir de la mémoire afin de ne pas oublier toutes les personnes qui sont mortes pour notre liberté.

Les membres de la FNC section de Gouvy, accompagnés des porte-drapeaux, œuvrent tout au long de l'année afin d'atteindre ces objectifs. Voici le compte-rendu de quelques-unes de leurs actions de ces derniers mois.

JUMELAGE ENTRE LES SECTIONS DE TUBIZE, WAASMUNSTER ET GOUVY

Monsieur Léon De Turck, président national de la FNC a semé une graine de blé qui est devenue un épi et qui se développera au fil du temps pour devenir plusieurs épis.

Pour réaliser cela, il a proposé un jumelage entre les fédérations des Combattants de Tubize, de Waasmunster et de Gouvy. Par le choix des sections qui collaborent à ce jumelage, un symbole important est déjà représenté, celui de l'union de notre pays entre le nord, le centre et le sud. Ensuite, le but de

ce partenariat est de permettre de faire jaillir des idées, des actions pour encore mieux assurer le travail de mémoire.

L'inauguration du jumelage s'est déroulée à Bruxelles le 24 octobre 2021 au centre national de la FNC en présence des autorités communales et des fédérations des 3 entités.

Après avoir découvert le bâtiment, les bureaux de la Fédération nationale et les différents souvenirs datant de 1914, la charte du jumelage a été signée. Ensuite, le Président national et Madame la Bourgmestre Véronique Léonard ont dévoilé les armoiries de la FNC et une colombe de la paix posée sur une pierre offerte par la Commune de Gouvy.

Initiative a été prise pour l'inauguration d'une pierre semblable dans la Commune de Gouvy en 2022.

COMMÉMORATION EN PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS DE L'AMBASSADE RUSSE

Le 9 novembre 2021, une cérémonie a eu lieu à Gouvy au monument interallié situé près de l'église. Celui-ci a été érigé en souvenir du décès de soldats de différentes nationalités dont des Russes. Il a été inauguré le 3 juillet 1921 et est un monument unique en son genre car il est le seul en Belgique.

L'ambassade russe était représentée par la secrétaire d'ambassade Madame Sofia Sitnikova et le lieutenant-colonel Igor Losolov, adjoint de l'attaché militaire. Les autorités communales de Gouvy étaient représentées par Madame la Bourgmestre V. Léonard, les échevine et échevins : Isabelle Santos, Bernard Lebrun et Raphaël Schneiders ainsi que M. Pirson et L. Annet (conseillers).

Les porte-drapeaux, accompagnés du vice-Président Luc Hermans, rehaussaient l'événement de leur présence.

Des gerbes de fleurs furent déposées par les différentes autorités au son du «Last Post», de l'hymne national russe et de la Brabançonne.

COMMÉMORATION À L'OCCASION DE L'ARMISTICE

Ce 11 novembre 2021, la reprise des cérémonies ayant trait aux commémorations a été une aubaine après la trêve obligée de l'année dernière.

Tous les participants étaient enchantés de participer au dépôt de fleurs au monument à Cherain et par la suite, à l'office religieux concélébré par les Abbés Darius Pejkaz et Kenneth Tasie.

Madame la Bourgmestre V. Léonard a rappelé très adroitement le devoir de mémoire et a remercié l'assemblée de faire grandir et aboutir les projets établis pour se souvenir des faits passés il y a 100 et 75 ans. Elle a également souligné la sensibilité des jeunes des écoles présents à cette manifestation et les a encouragés à poursuivre cette démarche.

En fin d'office, les jeunes des écoles primaires, sous la houlette de Thérèse Noerdinger et Isabelle Tourteau, ont chanté la Brabançonne, accompagnés à la trompette par Christophe Noerdinger.

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de fleurs au monument de Gouvy.

Un dîner somptueux a clôturé cette manifestation en présence de 68 participants qui se sont retrouvés heureux après une pandémie qui a duré presque 2 ans. Nous avons vraiment apprécié la présence de notre centenaire Camille Cherain qui avait fait le déplacement pour nous retrouver.

Il est à noter que la section de Gouvy s'est agrandie de 28 participants ces 2 dernières années soit un total de 140 membres FNC à l'heure actuelle, tout cela grâce à la cheville ouvrière de la section, Albert Winand et de son épouse très efficace et travaillant dans l'ombre.

Contact : Albert winand, secrétaire, 080/51.76.76
winand.monfort@hotmail.com

AÎNÉS

L'ESPACE AINÉS (CHÂTEAU DE GOUVY) RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'espace ainés est un lieu de rencontre et d'accueil où les aînés se rendent le mardi pour retrouver une vie sociale, sortir de l'isolement et trouver un épanouissement physique, social et culturel.

Chaque personne participe selon ses possibilités et ses envies.

Quelques exemples d'activités :

- tâches de la vie quotidienne, participation possible à la préparation des repas;
- groupes de paroles ou papotage;
- jeux de société;
- sorties ludiques ou culturelles;
- conférences échanges sur des sujets de mieux-être ou de santé avec la population;
- activités intergénérationnelles;
- excursions;
- jardinage...

Vous êtes libres le mardi et vous avez envie de consacrer un peu de votre temps aux ainés de notre commune ? Vous êtes prêts à travailler en équipe ? Vous aimez cuisiner et jouer aux jeux de société ? Nous vous invitons à rejoindre nos supers bénévoles !

Plus d'informations : Dorina MUNTEAN – 080/29.29.45
0495/14.69.80 – dorina.muntean@gouvy.be

ENEO SPORT

Chaque mardi après-midi, les seniors d'énéo marchent en groupe, c'est soit une balade d'environ 5 km, ou une marche d'environ 8 km ou une marche rapide plus longue. La participation à chaque marche est de 1€. Comme vous pouvez le constater les frais sont minimaux pour un bien-être maximum. Pas de tenue sport spéciale, juste des vêtements adaptés.

Les départs des promenades se font de différents endroits : Lierneux, Wanne, Vielsalm, Montleban, Gouvy... Chaque organisateur de marche se fait un plaisir de faire découvrir des lieux intéressants, les curiosités du patrimoine, les innovations de son village...

Même pour les seniors, il est communément et médicalement admis que la pratique régulière d'un sport est bénéfique pour la santé. Son influence positive permet de freiner l'inévitable vieillissement des fonctions physiologiques et procure aux sportifs la capacité d'aborder les activités quotidiennes avec davantage de confort et de sécurité.

Une innovation cette année, quand le temps le permettait, nous ramassions des déchets sur le parcours de nos marches. Une contribution à l'opération « villages propres » dans la mesure de nos possibilités, tout en gardant une ambiance conviviale.

Francis Wirard.

Contact : Bernadette Poncelet - 0491/91.37.15

SOCIAL

OBJECTIF MÉTIER – EDITION 2022

Tu as entre 12 et 25 ans et tu te poses des questions sur ton avenir ?

Vous êtes parent d'un(e) jeune et souhaitez l'aider dans le choix de son orientation professionnelle ?

Rendez-vous le **vendredi 18 mars 2022** à la Halle aux Foires de **Libramont** (de 16h à 20h30) pour la sixième édition du salon « Objectif Métier » - Salon de l'orientation et des métiers.

Entrée gratuite.

Choix d'études ou d'un métier pour plus tard ? Ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver !

Ce salon a pour vocation de faire la promotion de divers métiers et de donner des informations en matière d'orientation et de formation, dans toutes les filières.

Plusieurs espaces sont à découvrir :
- information – orientation ;
- démonstrations et essais-métiers (17 secteurs d'activité) ;
- enseignement supérieur et formation ;
- rencontre des professionnels ;
- partir à l'étranger ;
- entrepreneuriat.

Curieux ? Visitez le site internet www.objectif-metier.be.

Intéressés ? Venez visiter le salon, le vendredi 18 mars 2022, entre 16h et 20h30.

Une action menée par la Province de Luxembourg, en partenariat avec le SIEP Libramont, l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi du Luxembourg belge et Le Forem. Avec le soutien de la SOWALFIN.

SERVICE MARCHOIS D'AIDE AUX JUSTICIABLES - SMAJ

VOUS ÊTES OU AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UNE INFRACTION PÉNALE OU VOUS ÊTES UN PROCHE D'UNE PERSONNE VICTIME ?

Le service d'aide aux justiciables de Marche est là pour vous aider. Nous organisons des permanences délocalisées au sein de la Commune de Vielsalm et de Gouvy.

Il n'est pas nécessaire de déposer plainte pour bénéficier de notre aide.

Nous vous proposons 2 types d'aide.
- Une aide sociale : « toute aide de nature non financière destinée à permettre au justiciable de préserver, d'améliorer ou de restaurer ses conditions de vie, sur le plan familial, social, économique, professionnel ou culturel ».
- Une aide psychologique : « toute aide destinée à soutenir psychologiquement le justiciable afin qu'il puisse trouver un nouvel équilibre de vie ».

Nos engagements :
- un lieu accueillant ;
- un service gratuit et confidentiel ;
- une équipe pluridisciplinaire ;
- un lieu d'aide, d'écoute, de soutien et d'accompagnement.

Directrice : Madame WILLAUME Agathe.

Horaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-12h30 et 13h-16h30.

Siège social : Rue de Bastogne 36D,
6900 Marche-en-Famenne

Contact : 084/32.33.00 (choisir l'option 2 service aux justiciables) - info@smaj.be - http://www.smaj.be.

L'OAFL RECRUTE DES AIDES FAMILIALES

OAFL
AU SERVICE DE VOTRE AUTONOMIE

Vous aimez rencontrer des gens, prendre soin des autres, vous sentir utile ? Vous êtes une personne de confiance et rassurante ? Il y a plein de personnes qui ont besoin de vous !

Devenez AIDE FAMILIALE à l'OAFL !

- Vous accompagnez les personnes pour : la préparation des repas, les tâches ménagères, les courses, les déplacements à l'extérieur...
- Vous offrez une assistance lors de la toilette, vous sécurisez les déplacements, vous veillez à la bonne prise de médicaments.
- Vous prenez soin de nos ainés et créez une relation de confiance avec eux.
- Vous assurez le relais avec les aidants proches.

Vos avantages :
- Un emploi près de chez vous.
- Des horaires flexibles conciliables avec une vie de famille.
- De nombreux avantages extra légaux (chèques cadeaux, congés supplémentaires...)
- CDD dans un premier temps avec CDI à terme.

Envoyez votre candidature à :
Pascale MONFORT - Responsable opérationnelle
par mail : PMonfort@oafl.be
ou par courrier : OAFL, Route Nationale 4, 21 - 6951 Bande

www.oafl.be

punch +32(0)61 31 17 17

SPORT

MÉRITE SPORTIF 2021 – APPEL À CANDIDATURES !

Dans le but d'encourager la pratique sportive, la Commune de Gouvy lance son appel annuel aux candidatures pour le « Trophée du Mérite sportif », pour une performance accomplie durant l'année 2021.

Toute personne ou toute équipe peut être candidate au mérite sportif à la condition d'être respectivement domiciliée sur la commune de Gouvy ou active sur le territoire de la commune de Gouvy et avoir remis un rapport d'activité.

Les candidatures sont à rentrer via le formulaire type disponible sur le site internet pour le 15 février 2022 : https://www.gouvy.be/loisirs/sports.

MÉRITE 2021 sportif

Contact et envoi des candidatures : Bernard LEBRUN, échevin des sports - bernard.lebrun@gouvy.be
Administration Communale, Bovigny 59, 6671 GOUVY

ENERGIE

ASTUCE ÉNERGIE

A L'INITIATIVE DU GROUPE DE TRAVAIL ENERGIE - PCDR

Nous avons été accueillis par Monsieur et Madame Cornely de Wathermal qui nous ont montré et expliqué leur installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie.

Elle est d'une contenance de 3600 litres et a été installée en février 2019. Elle est simplement alimentée par les gouttières et dispose d'un trop plein qui se reverse à l'égout. En cas de pénurie d'eau, le système rebascule sur le réseau d'eau de distribution.

Une pompe électrique alimente deux toilettes wc avec lavabo, un robinet au garage et un robinet extérieur pour arroser le jardin. Des panneaux solaires, installés il y a quelques années, produisent l'électricité nécessaire à cette pompe.

Monsieur Cornely avait la possibilité d'installer sa citerne à l'extérieur ou à l'intérieur. Il a opté pour la deuxième solution. Son garage étant assez grand pour y installer sa citerne, il évitait ainsi des coûts supplémentaires pour l'enfouissement d'une citerne dans son jardin.

Il est très important de filtrer cette eau de pluie. Changement du filtre 3x/an.

Gain de consommation d'eau par rapport à sa facture de 2018 :
- année 2019 : économie de 35% ;
- année 2020 : économie de 55%.

Au-delà de l'économie réalisée sur la facture d'eau potable, on retient l'aspect écologique d'une telle installation.

Mr Cornely reste à votre entière disposition pour tout autre renseignement.

SCANNER THERMIQUE DE VOTRE BÂTIMENT OPÉRATION « TEST »

Dans le cadre de son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), la commune vous propose de réaliser un scanner de votre bâtiment à l'aide d'une caméra thermique mise à disposition par la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg.

Coût ? Ce service est gratuit.

Pour qui ? Habitants et entreprises situés sur le territoire de la commune de Gouvy. Attention, places limitées pour cette opération « test ».

Pour quoi ? Pour vous permettre d'établir un diagnostic thermique de votre bâtiment afin, par exemple, de réaliser des travaux d'isolation, d'identifier les fuites thermiques, etc.

Quand ?

- **Sur réservation obligatoire ouverte du 03/01/2022 au 17/01/2022** inclus (clôture des inscriptions à 12h) auprès de Steve Thiry, 080/29.29.23.
- Les scanners thermiques se dérouleront du **31/01/2022 au 25/02/2022** inclus.

Comment ? Un membre du personnel communal formé à l'utilisation de la caméra thermique se rendra chez vous le jour prévu lors de la réservation. Il vous communiquera, sur place (votre présence est obligatoire) et uniquement verbalement l'interprétation des résultats (pas de rapport écrit).

Durée ? Il faut compter environ 60 minutes pour le scanner thermique complet et les interprétations qui l'accompagnent.

Conditions ? Afin d'optimiser l'opération, celle-ci doit se dérouler idéalement en **matinée entre 8h et 12h ou en fin de journée entre 16h30 et 19h** et **par temps sec**. Il est possible que le scanner thermique soit reporté ou annulé en **fonction des conditions météorologiques**.

ECONOMIE – COMMERCES ET SERVICES

MARIE BÉKA DIÉTÉTICIENNE

- Diplômée en diététique avec distinction en septembre 2020 à la Haute École de la Province de Liège.
- Actuellement en deuxième année de Master en Innovation Alimentaire —> statut d'étudiante indépendante.
- Consultations le samedi après-midi au cabinet du Dr Hedia à Gouvy et le samedi matin à l'Espace de la Salm à Vielsalm. Également à domicile.
- Mes services : enfant, adultes et femmes enceintes. Perte de poids/rééquilibrage alimentaire, dénutrition, diabète, hypercholestérolémie, pathologies digestives, ...
- L'alimentation est indispensable pour une bonne santé, je vous accompagne au mieux vers une alimentation équilibrée.
- Possibilité de prendre rendez-vous en ligne !

HIVER 2021

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR POUR LES ÉVÉNEMENTS À VENIR.

JANVIER

- **22/01 à 21h Bal Ballon** à la Salle « Echos de la Ronce » à Langlire.
- **29/01 à 20h Tournoi de Whist** de l'Unité Scoute au local « Le Naneux » à Gouvy.

TOURNOI DE WHIST

SAMEDI 29 JANVIER 2022 À 20H
LOCAL "LE NANEUX" À GOUVY

Première donne à **20h**
Organisation : Unité Scoute Gouvy
Inscription : 12€ + 4 tickets boisson
Infos : François Piron - 0493/66.29.49

FEVRIER

- **19/02 Souper choucroute**
  par le Comité de village « Les 3 frontières » (Beho)

MARS

- **19/03 Grand feu à Beho** par la Maison des Jeunes de Beho (Entrée gratuite !)

Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail s.i@gouvy.eu

RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU ET DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Fonctionnement pour le relevé des compteurs et la distribution des sacs.

RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

COUPON À DÉCOUPER - COMPTEUR D'EAU

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... N° : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

N° compteur : ..... INDEX : ☐☐☐☐☐ , ☐☐ m³ Date : ...../ ..... / 2022

Si vous possédez un autre abonnement à l'eau, veuillez indiquer les informations ci-après (gîte, atelier, salle de villages, étables, ...)

N° compteur : ..... INDEX : ☐☐☐☐☐ , ☐☐ m³

Signature :

Nous vous demandons de nous fournir l'index de votre compteur d'eau en complétant le talon ci-dessus.

Plusieurs options sont possibles pour nous le communiquer **le plus rapidement possible et au plus tard le 15/01** :

- par courriel à l'adresse suivante : claire.clotuche@gouvy.be;
- par courrier ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la Maison Communale, Bovigny 59 – 6671 GOUVY.

Informations et contact : Claire CLOTUCHE
080/29.29.24 – claire.clotuche@gouvy.be

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Cette année, les sacs seront distribués le samedi lors de permanences organisées par ancienne commune. Les cartes de fréquentation du parc à conteneurs pourront être reprises.

Merci d'emporter vos sacs réutilisables pour enlever vos sacs poubelles.

CP	Villages	Lieu	Date
6670	Gouvy-Limerlé-Steinbach	École de Ourthe	22-01-22
6671	Bovigny -Courtil -Halconreux -Honvelez - Cierreux -Rogery	Garage Communal	29-01-22
6672	Beho-Ourthe-Wathermal-Deiffelt	École de Ourthe	05-02-22
6673	Cherain-Sterpigny-Rettigny-Renglez-Vaux-Brisy	École de Cherain	12-02-22
6674	MLB-Lomré-Langlire-Baclain-Hallonru	École de Cherain	19-02-22

Nous vous invitons à vous présenter à la permanence prévue pour votre village, entre 9h00 à 12h, dans le respect des règles de distanciation sociale et des mesures Covid en vigueur.

A partir du lundi 15 février 2022, les sacs seront aussi disponibles **du lundi au vendredi** de 9 à 12h30 au guichet de l'accueil à l'Administration à Bovigny.

Informations et contact : Chantal HUGET - 080/29.29.29 chantal.huget@gouvy.be - www.gouvy.be.

LES SACS POUR UNE TIERCE PERSONNE NE SERONT REMIS QUE SUR PRÉSENTATION DE LA PROCURATION CI-DESSOUS DUMENT COMPLÉTÉE.

Je soussigné: Mme. - Mr. .....

Adresse : .....

Autorise Mme.Mr. : .....

Adresse : .....

à

reprendre mes sacs résiduels, PMC et bio pour l'année 2022.

Gouvy, le 2022

Signature :